



ALGER

17 blessés après qu'un bus 'Etusa' s'est écrasé contre un mur

P.2



Le Président Tebboune invité au Sommet arabe à Djeddah

P.2

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 14 MAI 2023 // N°556 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

TIMIMOUN  
*Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre, joyau architectural de l'Oasis rouge*

Lire en page 12



DES GROUPES DE LOBBYS ONT ACTIONNÉ LE PARLEMENT EUROPÉEN CONTRE ALGER ET AU PROFIT DE RABAT

## LE DESSOUS DES CARTES

● Le Parlement panafricain condamne toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie

Lire en pages 2 et 3



### SPORT

CAN U17  
**Des demi-finales explosives**

P.11



IL A ÉTÉ MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SOUS BOUTEFLIKA

### Tayeb Belaïz n'est plus

● Les condoléances du Président Tebboune

P.2

GESTION DES FLUX MIGRATOIRES

**Les Nations unies louent les efforts de l'Algérie**

P.4

MIGRATION

**Le Conseil européen appelle Madrid à suspendre son travail avec Rabat**

P.3

LOI SUR L'INFORMATION

**La Cour constitutionnelle déboute le député Yacoubi**

P.2



Leaders arabes du tourisme et des voyages

### Le P-DG d'Air Algérie dans le top 50

P.16



LOI SUR L'INFORMATION :

## LA COUR CONSTITUTIONNELLE DÉBOUTE LE DÉPUTÉ YACOUBI

La Cour constitutionnelle a rejeté l'amendement, déposé jeudi 13 avril 2023, par le représentant du Mouvement de la Société pour la paix, Abdwahab Yacoubi, relatif à l'article 4 de la loi organique qui stipule, entre autres, que les activités d'information sont exercées par les médias relevant de

« personnes physiques de nationalité algérienne exclusivement et des personnes morales de droit algérien dont le capital est détenu par des personnes physiques de nationalité algérienne exclusivement ou des personnes morales de droit algérien, dont les actionnaires ou les associés

sont exclusivement de nationalité algérienne ». C'est ce que rapporte le député Yacoubi sur sa page Facebook. « Le tribunal a rejeté l'amendement sur la forme, et l'a justifié par le fait que tout amendement relatif aux lois organiques ne peut être déposé exclusivement que par le président de la République ».

DÉFIS ET SOLUTIONS D'AUJOURD'HUI

## INVESTISSEMENT, DÉVELOPPEMENT, CROISSANCE

Sofiane Djillali en conférence Une conférence-débat a été organisée hier, à Lyon, par Jil Jadid Monde, représentation officielle au sein de la diaspora du parti politique algérien d'opposition, Jil Jadid, autour de la thématique :

Défis et solutions d'aujourd'hui : investissement, développement, croissance C'est le président du parti Jil Jadid, Sofiane Djillali lui-même, qui a animé la Conférence organisée pour la communauté nationale établie en France.

## LE PARLEMENT PANAFRICAIN CONDAMNE TOUTE INGÉRENCE DANS LES AFFAIRES INTERNES DE L'ALGÉRIE

Le Parlement panafricain "condamne et rejette toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie", a indiqué vendredi un communiqué de cette institution qui relève de l'Union africaine (UA) et dont le siège se trouve en Afrique du Sud.

"Le Parlement panafricain condamne et rejette toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de l'ensemble des pays africains et rappelle

que les deux Parlements continentaux avaient convenu en décembre 2022 à Bruxelles qu'ils devaient se consulter sur les questions afférentes aux deux continents avant de prendre toute résolution ou décision", précise le texte.

Relevant avoir "appris avec regret" la résolution prise par le Parlement européen sur la liberté de la presse en Algérie, "le Parlement panafricain

rappelle que les médias en Algérie jouissent d'une totale liberté depuis que ce pays s'est engagé dans un processus démocratique lancé depuis plus de trois décennies".

Le Parlement panafricain a tenu à rappeler dans son communiqué que "le nombre de journaux quotidiens et de chaînes de télévision publiques et privées témoignent bien de l'existence d'une liberté de presse en Algérie".

LE DG DE HUAWEI

## L'ALGÉRIE CONNAÎT UNE "RÉVOLUTION NUMÉRIQUE"

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu le Directeur général de Huawei Télécommunications Algérie, Eason Yi, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue mercredi au siège du ministère, intervient dans le cadre de la stratégie sectorielle visant à "encourager l'ouver-

ture de l'Université sur son environnement économique, et à asseoir un partenariat et une coopération facilitant l'insertion professionnelle des diplômés universitaires", ajoute la même source. Cette stratégie, poursuit le communiqué, a pour but de "renforcer l'échange et le transfert d'expertises entre les établissements universitaires et les opérateurs économiques, d'adapter davantage les offres de formation aux exigences du secteur économique, et de promouvoir la culture entrepreneuriale chez les étudiants universitaires et au sein des écoles supérieures".

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT UNE INVITATION POUR PRENDRE PART AU SOMMET ARABE À DJEDDAH

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi, au siège du ministère, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, en Algérie, Abdullah bin Nassir Al-Bassiri qui lui a remis la lettre d'invitation adressée par le Serviteur des Deux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, au président de



la République, Abdelmadjid Tebboune, pour prendre part à la 32<sup>e</sup> session du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau

du Sommet, prévue le 19 mai 2023 à Djeddah au Royaume d'Arabie saoudite, indique un communiqué du ministère.

## LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA FAMILLE DE TAYEB BELAÏZ

A l'occasion du décès de l'ancien ministre et président du Conseil constitutionnel Tayeb Belaiz, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté à la famille du défunt ses condoléances les plus sincères.

IL A ÉTÉ MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SOUS BOUTEFLIKA

## TAYEB BELAÏZ N'EST PLUS

L'ancien ministre Tayeb Belaïz n'est plus. Il est décédé hier, à l'âge de 75 ans, apprend-on de sources sûres. Né dans la ville de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen, à l'ouest du pays, en août 1948, il était juriste de formation. Il avait été magistrat pendant plus de vingt-cinq ans. Il a notamment été président de la cour d'Oran, président de la cour de Sidi-Bel-Abbès, et enfin conseiller à la Cour suprême. En 1999, il devient membre de la Commission nationale de la réforme de la justice, mise en place par le défunt président Abdelaziz Bouteflika. Cette commission réunissait des experts, des cadres supérieurs de l'État, des magistrats et des universitaires. En 2002, il est nommé ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale. En 2003, il occupe le poste de ministre de la Justice. En mars 2012, il est nommé président du Conseil constitutionnel. Le 11 septembre



2013, il quitte cette fonction quand il est nommé ministre d'Etat, de l'Intérieur et des Collectivités locales à la suite d'un remaniement ministériel, remplaçant ainsi Dahou Ould Kablia. Le 10 février 2019, il est nommé une nouvelle fois à la tête du Conseil constitutionnel. Ce dernier est notamment chargé de valider les candidatures à la présidentielle fixée au 4 juillet pour élire un successeur au président démissionnaire, Abdelaziz Bouteflika, et de veiller à la régularité des opérations de vote. Tayeb Belaïz avait été également Conseiller à la présidence du temps d'Abdelaziz Bouteflika. Le défunt sera inhumé au cimetière d'Ain El Baida (Oran).

## ALGER : 17 BLESSÉS APRÈS QU'UN BUS 'ETUSA' S'EST ÉCRASÉ CONTRE UN MUR

Un bus appartenant à l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a fini sa course contre un mur à Alger. Bilan : dix-sept (17) blessés. Les services de la Protection civile ont indiqué dans un communiqué hier, que leurs unités ont dû intervenir samedi à Alger vers

7H51 après qu'un bus d'Etusa assurant la ligne Staouéli - 1<sup>er</sup>-Mai s'est écrasé devant un mur sur la RN 11 à la Casbah. L'accident a fait dix-sept blessés. Souffrant de légères blessures, ils ont été transférés aux hôpitaux de Bab El Oued et Mustapha-Pacha.

## DES PLUIES ORAGEUSES AFFECTERONT PLUSIEURS WILAYAS DU CENTRE ET DU NORD

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses affectent, samedi et dimanche, plusieurs wilayas du centre et du nord du pays, a annoncé un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services

de l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma, Souk-Ahras, Constantine, Mila, Sétif, Batna, Oum El-Bouaghi, Khenchela et Tébessa sont ainsi placées en vigilance "orange" du samedi à 18h00 au dimanche à 23h00, précise le BMS. Le BMS classé au niveau de vigilance Orange, concerne les wilayas de Tipaza, Aïn Defla, Blida, Médéa, Alger et Boumerdès, et ce, de 09h00 à 16h00, avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm, précise la même source.

Durant la période de validité de ce bulletin, les quantités de pluies sont estimées entre 20 et 40 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 50mm. Les wilayas de Naâma, El-Bayadh, Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'sila sont, quant à elles, placées en vigilance "orange" du samedi à 18h00 au dimanche à 12h00, ajoute le bulletin, précisant que les quantités de pluie sont estimées, pour ces wilayas, entre 20 et 30mm. Des rafales de vents sous orages sont, en outre, prévues par le même bulletin.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**

Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :**  
**S'ADRESSER À L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COMMUNICATION D'ÉDITION**  
**ET DE LA PUBLICITÉ ANEP**

Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 -  
(021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 -  
(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

DES GROUPES DE LOBBYS ONT ACTIONNÉ LE PARLEMENT EUROPÉEN CONTRE ALGER ET AU PROFIT DE RABAT

# Le dessous des cartes

**Avec une résolution contre l'Algérie de type partial, le Parlement européen en rajoute à sa crédibilité largement écornée par les derniers scandales qui l'ont secoué.**

**E**n effet, l'institution européenne, qui devait être un modèle de démocratie et de justice, a été déchu de son piédestal par les affaires de corruption, certains de ses membres mis en prison, d'autres révoqués, ou sous enquête.

A la mi-janvier 2023, quatre personnes étaient déjà en prison et deux eurodéputés devaient perdre leur immunité. Présenté comme le cerveau de l'affaire, Pier Antonio Panzeri, un ancien député européen aujourd'hui en prison, accusé de corruption et de blanchiment d'argent, n'était en réalité, qu'un sous-fifre comme les autres. Tous prenaient de l'argent, tous devaient appliquer les consignes. Aussi simple que cela. Francesco Giorgi, autre figure de ce scandale, avait expliqué que le mal est très profond de l'instance, et que les cadeaux et les enveloppes d'argent étaient monnaie courante pour pondre des résolutions contre « le moins disant », comme, si hélas, nous étions dans un commerce de maquignons où le plus offrant rafle la mise. L'emprise de l'argent sur plusieurs de ses membres a été maintes fois rapportée par des médias européens. La mainmise des manipulateurs et des corrupteurs qui dictent leurs ordres à des élus européens adeptes de villégiatures « aux frais du Prince » n'a jamais été



démentie. Prompt à la dégaîne contre l'Algérie, le Parlement européen est plus lent, beaucoup plus lent, jusqu'à l'inertie quant il s'agit de déterrer le projet de résolution sur la situation des journalistes au Maroc, notamment Omar Radi, invoquant malicieusement un vice de procédure qui n'en ai pas un.

C'est cette face sombre du Parlement européen dont il faut parler aujourd'hui, puisque le coup est parti et qu'il faut rendre le coup par des vérités fiables et vérifiables.

Il faut d'abord savoir qu'il existe 12 911 (oui, douze mille neuf cents onze) groupes d'intérêt qui exerceraient une activité de

lobbying au niveau de l'Union européenne. Ce chiffre inclut juristes et consultants (894), représentants d'associations professionnelles et d'industriels (6 941), ONG (3 493), think-tanks et organisations académiques (965), organisations religieuses (54) et organisations locales, municipales ou régio-

nales (564)40.

Souvent, ce sont ces ONG et autres groupes de pression, qui, partant de loin, arrivent à Strasbourg ou à Bruxelles, les cartes pleines pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Les plénières ne sont que l'aboutissement « logique », car tout se joue en coulisses, loin des séances plénières, qui ne sont, au final, que de simples faire-valoir.

De toute évidence, le Parlement européen tente d'étouffer au maximum les scandales, mais certains débordent, car la vérité finit toujours par aboutir.

Rappelez-vous, en 2011, des journalistes du Sunday Times se faisant passer pour des lobbyistes piègent trois députés européens qui leur demandent 100 000 euros de pots-de-vin pour défendre des amendements. Fin 2022 éclate un scandale de corruption de députés européens par le Qatar, dont une vice-présidente du parlement - laquelle sera incarcérée.

De même, le Marocgate accuse de nombreux députés européens de s'être corrompre par le royaume afin d'adopter la position de Rabat sur le Sahara occidental.

En réalité, le Parlement européen est régulièrement critiqué pour sa prodigalité et sa trop grande complaisance avec les conflits d'intérêt.

Oukaci Fayçal

DEPUIS LE SCANDALE DE LA CORRUPTION DE JANVIER 2023, IL JOUAIT SA CRÉDIBILITÉ

## Qui sont les eurodéputés à l'origine de la résolution contre l'Algérie ?

Le Parlement européen a voté jeudi dernier, une résolution qui en rajoute une couche. Déjà en froid avec l'Algérie pour son soutien indéfectible aux positions politiques du Maroc concernant le Sahara occidental, le PE peut estimer avoir monté un nouvel étage dans l'escalade et la surenchère. La résolution qui demande aux autorités algériennes de libérer le journaliste Ihsane El Kadi, à la veille de son jugement ; un jugement qui pouvait très bien aboutir sur sa libération, au vu des dernières mesures d'apaisement prises par le président Tebboune envers la presse nationale, en général. La résolution dont il a été à la fois le nid et la source n'a pas été rédigée pour demander de revoir le dossier El Kadi, mais avec des mots menaçants, lourds et hautains, trois diffamités qui ont réussi à faire grincer Alger des dents. Le 3 mai, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait déclaré : « Dire que l'Algérie n'est pas un pays de libertés, qu'il s'agisse de la presse ou d'autres domaines, n'est autre que des allégations », assurant que les informations faisant état de journalistes algériens en prison pour leurs opinions étaient « de fausses informations ». Il a expliqué que « le journaliste actuellement en prison, a été condamné par la Justice pour avoir reçu des financements de parties étrangères, un acte qu'aucun pays n'accepterait ».

Qui, concrètement a été à la source de cette résolution ? Il s'agit vraisemblablement d'une coalition d'eurodéputés fran-

çais et espagnols. Avec 138 eurodéputés à eux deux, cette coalition se présente comme une force pesante au sein du Parlement. Des sources au fait de ce qui se passe au sein du bâtiment Louise-Weiss, à Strasbourg (France), où se tient l'ensemble des séances plénières mensuelles, affirment que cette résolution émane des parlementaires du parti du président français Emmanuel Macron, qui, d'un côté, affiche un discours mielleux avec Alger, mais d'un autre côté, multiplie les menées souterraines pour aboutir à l'effet contraire.

L'autre force d'eurodéputés de cette pernicieuse coalition, c'est celle des députés espagnols. Pas tous, heureusement, mais ceux qui ont été épargnés par le scandale marocGate et dont ils veulent se venger en mouillant cette fois-ci l'Algérie.

Nous avons rédigé, sur ce même journal, dans notre édition de jeudi dernier, un article dans lequel nous évoquions comment, disqualifié par le Parlement européen et dégage par la porte, le Maroc prend le raccourci Pedro Sánchez pour revenir par la fenêtre. Et c'est le site conservateur madrilène « El Independiente », qui en ébruite les menées de sous-sol. Pour « El Independiente », Rabat peut compter sur le soutien du Premier ministre espagnol pour réintégrer l'espace européen. Le média espagnol qui regrette que Sanchez ait compromis la position de l'Espagne dans sa relation avec l'Algérie, affirme que « la souveraineté territoriale du Sahara occidental est un instrument de mesure des relations du Maroc avec l'étranger. Car, pour le roi Mohammed VI, c'est un enjeu prioritaire.

De tous les partenaires européens, le gouvernement espagnol de Pedro Sánchez est celui qui se rapproche le plus des thèses marocaines sur le Sahara occidental, au point de devenir le grand défenseur de la cause de Mohammed VI à Bruxelles et à Strasbourg ».

Le site explique que le parti de Sánchez, le Parti socialiste ouvrier espagnol, avait tenté de bloquer le 19 janvier 2023 une résolution du Parlement européen dénonçant les atteintes à la liberté de la presse au Maroc.

Enfin, note « El Independiente », le Maroc compte sur le gouvernement espagnol, qui exercera la présidence tournante du Conseil européen au deuxième semestre 2023, pour relayer ses positions sur diverses questions.

I.M.Amine

GESTION MIGRATOIRE :

### Madrid appelée par le Conseil de l'Europe à revoir sa copie

Le Conseil de l'Europe a demandé à l'Espagne de « revoir sa coopération avec le Maroc » en matière de contrôle des frontières.

Dans un rapport publié mercredi dernier et dont le média en ligne perspectivesmed.com, s'est fait l'écho, l'instance a également appelé Madrid à « suspendre toute activité commune conduisant à des violations des droits de l'homme » avec Rabat.

Ce rapport élaboré par Dunja Mijatovic,

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, à l'issue d'une visite effectuée en Espagne et notamment à Melilla en novembre dernier, évoque comme motifs « la gravité de ce qui s'est passé lors du franchissement en masse de la clôture de Melilla le 24 juin et à d'autres occasions ».

Selon EFE, le rapport « porte un diagnostic particulièrement sévère sur les événements et appelle à des changements radicaux dans la gestion de l'immigra-

tion, en particulier dans la ville autonome de Melilla et à Ceuta ». D. Mijatovic y demande ouvertement au gouvernement espagnol d'ordonner aux forces de l'ordre « d'agir conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme lors de la détention de migrants aux frontières de Ceuta et Melilla, ce qui inclut « l'interdiction explicite de procéder à des expulsions immédiates »

I. Med

NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

# Le ministre de l'Intérieur fait une annonce

**Le ministre de l'Intérieur a fait savoir que "le mérite revient au Président Tebboune qui a changé le monde rural en Algérie, à travers le programme des zones d'ombre qu'il suit personnellement sans relâche..."**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé jeudi dernier depuis Djelfa, que la mise en place d'un nouveau découpage administratif du pays est "au centre des priorités des pouvoirs publics". Répondant aux préoccupations de la société civile de Djelfa, M. Merad a indiqué que "la mise en place d'un nouveau découpage administratif du pays répond aux nouvelles mutations et figure au cœur des priorités des pouvoirs publics", ajoutant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "attache de l'intérêt à ce projet afin de rapprocher davantage le citoyen de l'Administration". Il a souligné que le président de la République qui "a instauré un nouveau mode de gouvernance locale basé sur le dialogue et la concertation sur toutes les questions, œuvre également à asseoir le principe d'équilibre entre les régions pour concrétiser l'équité en matière de développement entre les citoyens dans tout le



pays". Le ministre a fait savoir à cette occasion, que "le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) actualisé sera annoncé prochainement", précisant que ce plan "prévoit des schémas nationaux et d'autres locaux et communaux". Dans le même contexte, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que "le mérite revient au Président Tebboune qui a

changé le monde rural en Algérie, à travers le programme des zones d'ombre qu'il suit personnellement sans relâche". Précisant que "le programme complémentaire pour la wilaya de Djelfa vise à booster le développement" dans la wilaya, M. Merad a relevé que toutes les opérations qui sont inscrites dans ce programme "se font de manière partici-

pative entre les responsables et la société civile" ajoutant que "le Gouvernement pourrait tenir sa réunion dans la wilaya de Djelfa, les prochains jours, en vue d'arrêter les opérations relatives à ce programme". Le ministre a, en outre, indiqué que le président de la République accorde "une importance particulière" à la wilaya de Djelfa, réitérant "les salutations chaleureuses" du président de la République à la population de cette wilaya. Les habitants de Djelfa ont, par ailleurs, remercié lors de cette réunion à laquelle ont également pris part les notables de la région et la famille révolutionnaire, le président de la République pour intérêt qu'il leur accorde. Le ministre de l'Intérieur et la délégation qui l'accompagne poursuit sa visite dans la wilaya de Djelfa, en inspectant des projets dans les secteurs des ressources en eau, de l'industrie et de l'agriculture, au niveau des deux communes de Bouira Lahbab et d'Ain Oussara.

Y.B.

## Gestion des flux migratoires : les Nations unies louent les efforts de l'Algérie

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, s'est entretenu, jeudi dernier, à Alger, avec l'ambassadeur coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez. «Les deux responsables ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Système des Nations unies (SNU) et les perspectives de leur renforcement dans les différents domaines d'activité, en collaboration avec les fonds, programmes et institutions spécialisés du SNU accrédités en Algérie», a indiqué un communiqué du

ministère. «Les discussions ont porté également sur un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la problématique de la migration où il a été, en particulier, question de louer les efforts méritoires que continue de déployer l'Algérie, devenue désormais un pays de destination et pas uniquement de transit des migrants subsahariens, notamment en matière de gestion des flux migratoires en privilégiant une approche basée sur la coopération internationale et le respect effectif de la dignité humaine», conclut le communiqué.

R. N.

## Affaires religieuses : près de 10.000 opérations de sensibilisation contre les stupéfiants

Le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs a initié près de 10.000 opérations de sensibilisation aux dangers des drogues durant le trimestre en cours, a fait savoir jeudi 11 mai à Alger le ministre du secteur, Youcef Belmehti, relevant que ces actions avaient aidé 700 toxicomanes à décrocher. Présidant une journée d'étude à Dar el Imam (El-Mohamadia) sur "Le rôle de la mosquée dans la prévention contre le fléau des drogues", organisée dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre les stupéfiants, M. Belmehti a souligné que le ministère "a mené 10.000 opérations de sensibilisation durant le trimestre en cours dans le cadre de la lutte contre ces substances mortelles à travers lesquelles plusieurs parties tentent de déstabiliser l'Algérie en ciblant la société, sanctionnées par la

renonciation de 700 toxicomanes à la drogue avec l'accompagnement d'imams". Les différentes opérations ont englobé le prêche du vendredi, les douros à la mosquée, les médias et conseils scientifiques, outre les écoles coraniques, les campagnes de sensibilisation, les sorties de terrain, la distribution de dépliants et autres, a précisé le ministre, affirmant que la mosquée est "une institution nationale qui fournit un service public à la société, en veillant à protéger l'aspect spirituel, la référence religieuse nationale et l'institution d'un système moral fort". A cet effet, il a affirmé la disponibilité de son secteur à "œuvrer avec tous les partenaires à lutter contre ce fléau et à déjouer toute tentative de porter atteinte à notre sécurité nationale", précisant que les portes des mosquées demeurent "ouvertes" à tous les experts

et spécialistes pour sensibiliser aux dangers des drogues. M. Belmehti a également appelé les imams "à consentir davantage d'efforts en termes de sensibilisation à la gravité de ce fléau et aux conséquences qui en découlent", arguant que "la mosquée s'érige en tribune pour faire face à tout ce qui porte atteinte à notre société et à notre morale". Il a également mis en garde contre "les tentatives de cibler la jeunesse algérienne". Pour sa part, l'expert et consultant en prévention de proximité et chef de centre de prévention et de lutte antidrogue, Abdelkrim Abidat a appelé à réfléchir à "la mise en place d'une stratégie nationale de prévention de proximité", et à la création de nouveaux centres de proximité de prise en charge des toxicomanes au niveau de toutes les wilayas. Le sous-directeur de la promotion de la

santé mentale au ministère de la Santé, Mohamed Chekali a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de la prévention "de manière étudiée et scientifique" loin de l'improvisation, à travers une stratégie bien ficelée, affirmant que le ministère veillait à assurer le traitement à tous les toxicomanes qui souhaitent en bénéficier, à travers 46 services extérieurs de traitement des toxicomanes, outre 5 services hospitaliers. Il a fait état dans ce cadre d'une hausse "du nombre des demandeurs de traitement en 2022 à 27.000 à travers le territoire national contre 10.000 cas en 2012", estimant que ce chiffre "est encourageant et se veut le fruit des efforts des professionnels du secteur". Le cannabis figure parmi les drogues les plus consommées, a-t-il fait savoir, relevant que la majorité des toxicomanes sont âgés entre 18 et 35 ans et ont besoin d'un accompagnement pour les aider à résister et à arrêter la consommation de ces substances. Ont assisté à cette journée d'étude, la déléguée nationale à la Protection et à la promotion de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, des représentants de plusieurs départements ministériels, d'institutions sécuritaires, de la société civile et des imams.

R. N.

## ENTMV : ouverture de nouvelles lignes et affrètement d'un nouveau navire

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) a programmé pour cet été plusieurs traversées reliant les ports algériens à ceux d'Europe, en ouvrant de nouvelles lignes, ainsi que l'affrètement d'un nouveau navire, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué. «En vue de couvrir la demande exprimée de la part de notre

communauté établie à l'étranger durant la saison estivale pour pouvoir se rendre au pays, l'ENTMV a tenu à programmer plusieurs traversées reliant les ports algériens à ceux d'Europe », souligne la même source. L'Entreprise a également procédé à l'ouverture de nouvelles lignes maritimes pour satisfaire la demande croissante à savoir :

Barcelone-Alger, Barcelone-Oran, Sète (France)-Oran, Alger-Gênes et Annaba-Gênes », a-t-elle fait savoir. Toujours dans le cadre de ce programme, ajoute le communiqué, l'ENTMV vient d'affréter un navire italien, le « Camomilla », en vue de renforcer sa flotte durant cette saison estivale.

R. N.

# Saison estivale : des mesures douanières pour faciliter les procédures aux voyageurs

**Le site des Douanes offre aux voyageurs la possibilité de renseigner le titre de passage en Douanes électronique (e-TPD) pour les véhicules transitant par les frontières algéro-tunisiennes, et de télécharger le formulaire de "déclaration des devises et des objets de valeur."**



Le Direction générale des Douanes (DGD) a prévu, en prévision de la prochaine saison estivale, une série de mesures pour faciliter les procédures appliquées aux voyageurs à travers tous les services des Douanes au niveau des gares maritimes, des aéroports et des postes frontaliers, et garantir aux passagers et aux membres de la communauté nationale à l'étranger les meilleures conditions d'accueil, indique un communiqué de la DGD. Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2023, la

DGD a pris une série de mesures visant à faciliter les procédures de passage des voyageurs au niveau de tous les services douaniers aux gares maritimes des ports, aux aéroports et aux postes frontaliers, et ce en vue d'assurer les "meilleures conditions" d'accueil des voyageurs en général et de la communauté algérienne à l'étranger en particulier, précise la même source. Il s'agit de la réduction des délais de traitement douanier des procédures de passage des voyageurs, et de la mise en place

du "couloir vert" au profit des familles, des malades, des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques, et ce sans préjudice des procédures de contrôle relevant des missions des douanes algériennes conformément à la législation et la réglementation en vigueur. Outre l'activation des cellules d'accueil et d'orientation au niveau des services, les Douanes ont prévu des dépliants reprenant les procédures douanières applicables aux voyageurs. Les services des Douanes ont éga-

lement activé les brigades de contrôle à bord des ferries, chargées de délivrer les titres de passage en Douane des véhicules afin de réduire les délais de traitement douanier des procédures de passage des voyageurs à l'arrivée. Concernant les services électroniques et les moyens de communication, la DGD a consacré un onglet spécial sur son site officiel ([www.douane.gov.dz](http://www.douane.gov.dz)) fournissant toutes les informations intéressant le voyageur. Le site des Douanes offre aux voyageurs la possibilité de renseigner le titre de passage en Douanes électronique (e-TPD) pour les véhicules transitant par les frontières algéro-tunisiennes, et de télécharger le formulaire de "déclaration des devises et des objets de valeur". La direction a mis au service des voyageurs une application électronique dédiée aux doléances via le site officiel de la Douane algérienne, via le lien: "[dinf@douane.gov.dz](mailto:dinf@douane.gov.dz)" ainsi que sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux "Facebook et Twitter". La Douane a activé la ligne téléphonique directe (023.50.12.12) dédiée à l'assistance des voyageurs durant la saison estivale, ainsi que le numéro vert "1023".

R. N.

Y. B.

R. N.

## Enseignement supérieur : Baddari reçoit le DG de Huawei

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu le directeur général de Huawei Télécommunications Algérie, Eason Yi, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue mercredi dernier au siège du ministère, intervient dans le cadre de la stratégie sectorielle visant à «encourager l'ouverture de l'Université sur son environnement économique et à asseoir un partenariat et une coopération facilitant l'insertion professionnelle des diplômés

universitaires», ajoute la même source. Cette stratégie, poursuit le communiqué, a pour but de «renforcer l'échange et le transfert d'expertises entre les établissements universitaires et les opérateurs économiques, d'adapter davantage les offres de formation aux exigences du secteur économique et de promouvoir la culture entrepreneuriale chez les étudiants universitaires et au sein des écoles supérieures». A cette occasion, le DG de Huawei Télécommunications Algérie s'est félicité de «la révolution

numérique» en cours dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui procède à la mise en place d'un nombre important de plateformes numériques dans les domaines de la pédagogie et des services. Dans le même contexte, le ministère a indiqué que «l'Algérie prendra part au grand concours international prévu en République populaire de Chine dans les jours à venir et sera représentée par un groupe composé de 15 étudiants et étudiantes».

R. N.

Y. B.

R. N.

## CHU de Tizi-Ouzou : première intervention chirurgicale par la technique de la laparoscopie

Une première intervention chirurgicale par la technique de laparoscopie, retransmise en direct à travers tous les centres hospitaliers du pays, a été réalisée mercredi au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou. Cette première expérience intervient à l'occasion des premières journées de chirurgie de laparoscopie avancée qu'organise le service de chirurgie générale de la même structure sanitaire. Lors de ces journées, plusieurs interventions chirurgicales, portant sur diverses

pathologies, réalisées par différentes structures sanitaires du pays, sont retransmises par visioconférence. "La télé-médecine est déjà pratiquée dans le pays et le CHU de Tizi-Ouzou est en passe de devenir pionnier en la matière, notamment, à travers ses jumelages avec plusieurs structures sanitaires du Sud du pays et des Hauts-plateaux", a souligné le Professeur Meziane Habarek, chef de service de chirurgie générale du CHU Nedir Mohamed. Les participants à ces journées, venus des quatre coins du

pays, ont, également, débattu des pathologies traitées par la technique laparoscopique. Une technique qui se généralise en chirurgie générale, soulignent les spécialistes. "Depuis quelques temps, toutes les interventions chirurgicales de la vessie, du côlon et du rectum se font à 100% par laparoscopie alors que pour le foie, le pancréas la technique n'est pas encore bien maîtrisée du fait de la difficulté de la localisation de la tumeur", a indiqué, à ce propos, le Pr Zohra Imessaoudène, chef de service de chirurgie

STRUCTURES DE SANTÉ DANS LES RÉGIONS DU SUD

## LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR ŒUVRE À REMÉDIER AUX LACUNES

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que son ministère œuvrait à pallier les lacunes constatées dans le secteur au niveau des régions du sud du pays, à travers la création de pôles pluridisciplinaires en vue d'assurer une meilleure prise en charge des patients. Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le ministre de la Santé a précisé que son secteur envisageait la création de pôles pluridisciplinaires au profit des habitants des régions du sud du pays, pour leur épargner les déplacements vers les wilayas du nord. Il a ajouté que 145 médecins spécialistes seraient diplômés en janvier 2024 dans ces régions, notant qu'en ce qui concerne le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune d'Aougrout (Timimoune), le taux d'avancement des travaux était de 90%. Dans le même contexte, M. Saihi a fait état d'inscription d'un projet pour la réalisation d'une école de formation en paramédical, laquelle ouvrira ses portes en septembre prochain. Concernant l'équipement d'un hôpital (60 lits) à In Amenas, le ministre a affirmé le parachèvement des travaux et la réception de cette structure au deuxième semestre 2023, soit après l'acquisition des équipements et la finalisation des logements de fonction. Quant à la programmation des interventions chirurgicales au niveau des établissements sanitaires de santé de la wilaya de Béchar, le ministre a indiqué que "le programme des interventions a été ralenti par la pandémie (Covid-19) en raison de la suspension de la quasi-totalité des interventions programmées à l'exception des cas urgents". Les établissements sanitaires publics ont repris les opérations chirurgicales en 2021, selon le ministre qui a annoncé, en outre, la signature de conventions entre les organismes de Sécurité sociale et des établissements hospitaliers privés, notamment ceux spécialisés dans les maladies cardio-vasculaires, la gynécologie et l'hémodialyse. La wilaya d'El-Ménéa bénéficiera de nouveaux projets dans le cadre du plan de développement socio-économique au profit des 10 nouvelles wilayas, a indiqué le ministre, précisant que parmi les mesures prévues pour renforcer le secteur de la santé dans la wilaya, une nouvelle unité d'urgences chirurgico-médicales d'une capacité de 12 lits viendra renforcer les capacités de l'hôpital "Colonel Mohammed Chaabani". Des travaux pour réaliser deux polycliniques seront lancés à la Nouvelle ville et au nouveau pôle urbain, en plus de la réalisation d'un nouveau siège pour la direction de la Santé. Actuellement, 4 polycliniques et une salle de soins font l'objet de travaux de réhabilitation au chef-lieu de la wilaya, a ajouté le ministre.

R. N.

R. N.

PROMOTION DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

# Vers une nouvelle stratégie commerciale internationale

**Il a fait état du sondage qui sera effectué au profit des opérateurs économiques à travers l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en parallèle avec «l'exploration de nouveaux cadres pour accompagner les exportateurs».**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, ce jeudi, que la participation aux manifestations économiques à l'étranger obéirait, désormais, à une nouvelle stratégie économique basée sur la définition des marchés prioritaires «Des instructions ont été données à l'effet de mettre en place une feuille de route basée principalement sur une étude approfondie de la nature des marchés étrangers», a précisé M. Zitouni, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. L'approche économique adoptée «vise à atteindre des objectifs clairs en fonction de chaque marché étranger et des capacités de production de notre pays», a poursuivi le premier responsable du secteur. Répondant à une question du député, Youcef Adjissa du Mouvement de la société pour la paix (MSP), le ministre a annoncé que le programme officiel concernant



la participation de l'Algérie aux événements économiques à l'étranger pour le reste de l'année 2023 était en cours d'élaboration avec la contribution des

associations patronales et professionnelles. Dans ce sillage, M. Zitouni a souligné que la participation aux manifestations économiques constituait «un outil

efficace» pour la promotion des produits algériens sur les marchés étrangers permettant à nos opérateurs économiques de nouer des relations commer-

ciales directes avec leurs homologues dans les différents pays et connaître les besoins du marché.

## 1.628 exportateurs actuellement

Les facilitations accordées par l'Etat en vue de revoir à la hausse le volume des exportations hors hydrocarbures et de réorienter la participation aux manifestations et foires vers le continent africain ont permis d'augmenter le nombre des véritables exportateurs de 475 en 2010 à 1.628 actuellement, a mis en avant le ministre, affichant «le souci» de son secteur d'octroyer toutes les facilités pour renforcer ce chiffre à l'avenir. Il a fait état du sondage qui sera effectué au profit des opérateurs économiques à travers l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la Chambre algérienne du commerce et d'industrie, en parallèle avec «l'exploration de nouveaux cadres pour accompagner les exportateurs». Le ministre a rappelé le sondage économique de 45 jours lancé le 7 mai en cours à travers les directions de wilayas du commerce, la Chambre du commerce et d'industrie et les préposés du registre de commerce, en vue de savoir «qui produit quoi» et définir les produits exportables par l'Algérie. Sur la base des résultats de ce sondage, des préparatifs seront entrepris pour participer aux foires en fonction des capacités de chaque filière.

Y. B.

SAISIE DE PLUS DE 681 TONNES DE MARCHANDISES

## Les spéculateurs dans le viseur des autorités

Les services du ministère du Commerce ont enregistré au cours du premier trimestre de l'année en cours plus de 51.000 interventions dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, ainsi que 61 infractions au sujet desquels des procès verbaux ont été établis pour entamer les poursuites judi-

ciaires, a fait savoir le ministre jeudi dernier à l'APN. Les services de contrôle ont pris des mesures administratives conservatoires ayant donné lieu à la saisie de plus de 681 tonnes de marchandises d'une valeur globale de près de 218 millions de DA, a-t-il révélé. En réponse à une question du

député Samir Ouribi Kouda (parti du FLN) sur les mesures prises pour la lutte contre la monopolisation et la spéculation illicite, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que son secteur a mis en place une batterie de mécanismes pour protéger la subsis-

tance des algériens, comportant, entre autres, l'approvisionnement du marché en produits de base, le renforcement du contrôle en coordination avec les services et les instances concernées et les actions de sensibilisation de proximité avec l'implication des associations.

Y. B.

## 25<sup>e</sup> Salon Batimatec: les matériaux de construction innovants à l'honneur

Le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec", s'est distingué, pour sa 25<sup>e</sup> édition, par la qualité des produits et des équipements présentés, ainsi qu'à travers des solutions innovantes développées localement, suscitant un véritable intérêt aussi bien des professionnels que du grand public. Considéré comme le rendez-vous "incontournable" des professionnels du secteur du bâtiment et de la construction, le salon, qui a pris fin jeudi au Palais des expositions, a été une occasion pour de nombreux participants de mettre en valeur des matériaux et des équipements innovants fabriqués localement par des entreprises algériennes ou des sociétés mixtes avec des compagnies étrangères de renom. Il s'agit de fabricants intervenant dans les domaines de production de peintures, du plâtre, de céramiques, de briques, de verre et d'aluminium qui ont réussi le défi de rehausser le niveau de la production nationale et d'investir dans des matériaux innovants et intelligents, alliant entre l'économie, le confort, la rapidité et la simplicité d'exécution, avec des performances énergétiques et environnementales, a constaté l'APS lors d'une tournée à travers les différents stands de ce salon, ouvert dimanche dernier. Dans ce sillage, le groupe Hasnaoui a présenté de nouvelles solutions pour la réalisation des cloisons intérieures de séparation avec des panneaux en plâtre dite "Panoplatre" renforcés en fibre de verre et vissés sur une structure métallique en acier galvanisé. Selon Cherif Alleg, cadre commercial au sein de cette entreprise, ces panneaux en plâtre renforcé, fabriqués au niveau d'une usine située à Sidi Bel Abbas, sont destinés à tous les types de construction, neuves ou en rénovation, permet-

tant de réaliser des murs intérieurs en "un temps record et avec une qualité meilleure, ainsi qu'à réduire considérablement les charges pour les constructeurs". Ces panneaux ont été soumis, a-t-il mentionné à des tests concluants en matière d'hygiène, de sécurité et d'acoustique, et sont adaptés à plusieurs domaines d'utilisation notamment dans les projets de construction de logements individuels, collectifs, bâtiments industriels, commerciaux et établissements scolaires et salles de spectacles. Des solutions innovantes en matière de construction ont été également présentées par des entreprises spécialisées dans le domaine de la peinture, de la décoration intérieure et le revêtement des façades extérieures. Dans ce domaine, l'entreprise Semin Algérie, créée en partenariat, a mis à l'honneur son enduit en poutre à base de ciment développé pour le traitement des supports dégradés par l'humidité en intérieur et en extérieur. Ce produit permet, selon le représentant de cette société basée à Béjaia, de bloquer l'humidité permanente des constructions et il est fortement perméable à la vapeur d'eau. En activité en Algérie depuis l'année 2007, cette entreprise compte ouvrir sa première usine de production d'ici le mois de juin prochain pour assurer une production 100% algérienne, a-t-on précisé. Toujours dans le domaine de la peinture et des enduits, l'entreprise Colortek a présenté des revêtements spéciaux pour les sols et des murs avec un design innovant et élégant basé sur des effets de couleurs et différentes finitions, suscitant un vif intérêt chez les visiteurs. Ces peintures durables à base d'eau sont conçues notamment pour les cuisines, les salles de bain, les sous-sols et les espaces intérieurs, empêchent la croissance des bacté-

ries et des champignons. Elles sont aussi adaptées aux problèmes d'allergie causés aux personnes vivant dans des endroits humides, ont fait savoir les représentants de cette marque internationale en activité depuis plusieurs années en Algérie. Le secteur des matériaux de construction est investi également par des producteurs locaux de colles et de mastics pour l'étanchéité, les joints d'étanchéité et les travaux de collages élastiques avec des produits alliant qualité/prix, à l'instar de la Sarl Nacico ( North Africa Chemicals Industries Company). Cette entreprise employant 150 salariés a inauguré une usine de fabrication locale à Chelghoum Laid, dans la wilaya de Mila, en décembre dernier, et dispose de capacités de production pouvant répondre aux besoins du marché national, a indiqué Bilal Chermat, cadre commercial. Elle fournit des mastics colles multi-usages (sanitaires, PVC, automobiles, mur, jointure collage) pour tous les supports qui résistent à l'eau, à la chaleur et à l'humidité, a précisé M. Chermat. D'autres entreprises ont profité de la tenue de ce salon pour exposer des matériaux innovants en matière d'isolation, de menuiserie de bâtiments en bois et en aluminium, de fenêtres et de grillage, ainsi que la transformation du verre plat et miroiterie à usage industriel, professionnel ou domestique, à l'exemple de la société "Afriline". De l'avis de nombreux participants à cette 25<sup>e</sup> édition du Salon Batimatec, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un secteur des matériaux de construction et du bâtiment très large et développé, comprenant des entreprises spécialisées ayant des capacités pour satisfaire le marché local et d'aller sereinement vers des marchés internationaux.

APS

« FÊTE DE LA POMME DE TERRE » À MOSTAGANEM

## 50 exposants au rendez-vous

Lors de la première journée de cette manifestation, les participants ont mis l'accent sur l'importance de maîtriser les différentes étapes de la production, l'accompagnement des agriculteurs dans les étapes de commercialisation et de transformation et de faciliter les opérations d'exportation...

Cinquante exposants nationaux et étrangers ont pris part à la première édition de la manifestation "fête de la pomme de terre" ouverte, mercredi dernier dans la wilaya de Mostaganem. Le wali de Mostaganem Aïssa Boulahia, accompagné de l'Ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Chelif Akbar Tenderanigrat, du Consul général de France à Oran, Alexis Andras, et de diplomates de plusieurs pays, a inauguré cette manifestation économique, qui comprend une exposition de participants de plusieurs wilayas et de l'étranger, ainsi qu'un symposium national sur la protection sanitaire de la pomme de terre.

Lors de la première journée de cette manifestation, les participants ont mis l'accent sur l'importance de maîtriser les différentes étapes de la production, l'accompagnement des agriculteurs dans les étapes de commercialisation et de transformation et de faciliter les opérations d'exportation. Le gérant de l'entreprise Bendaha de production de pomme de terre et d'intensification des semences (Mostaganem), Mansour Bendaha, a souligné dans une déclaration à l'APS que l'opération de numérisation du secteur de l'agriculture est un outil important de mise à jour des objectifs de la production, de régulation du marché, d'assainissement de la filière de pomme de terre des intrus et faire face au monopole et à la spéculation illégale. Pour sa part, le responsable technique de l'entreprise de production de pommes de terre Haouchine (Boumerdes), Atuchen Djallal, a mis l'accent sur l'important



de accompagner et de soutenir les agriculteurs, notamment dans la période actuelle, où les changements climatiques, le manque de pluie, ont impacté le coût de production, parallèlement à la baisse des prix pour le producteur. Le représentant de l'entreprise Kadmani de production de plants de semences de pomme de terre (Skikda), Kadmani Kheireddine, a estimé que la création de l'Office national de produits agricoles de large consommation a un impact positif sur les

producteurs, surtout les petits agriculteurs qui ont été confrontés, les deux saisons écoulées, à la hausse du coût de production, parallèlement à une pénurie de la pluviométrie. Cette manifestation économique de deux jours, organisée par la chambre de wilaya de l'agriculture et des services agricoles de la wilaya de Mostaganem, vise à mettre en relief des potentialités des producteurs et les opportunités de travail sur la maîtrise de la production, la commercialisation et le transfert pour

assurer l'autosuffisance, outre la création d'un espace de concertation pour officialiser la journée nationale de la pomme de terre, a-t-on relevé. Mostaganem est considérée comme faisant partie des wilayas pionnières dans la filière de pomme de terre au niveau national, avec une production annuelle de 5 millions de quintaux à la faveur des trois campagnes de plantation : saison, arrière saison et précoce, selon la direction locale des services agricoles.

APS

### M'SILA : NÉCESSITÉ D'ACCÉLÉRER L'ACHÈVEMENT DES ROUTES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Lakhdar Rakhroukh, a souligné à l'occasion de sa visite de travail à M'sila que le projet de dédoublement de la route nationale 46, reliant les communes de Boussaâda et El Hamel (M'sila) sur 10,5 km, fait partie des priorités du secteur dont il la charge. A l'entame de sa visite, le ministre a indiqué que «vu l'importance de ce tronçon de la route nationale 46, qui connaît une densité de trafic de plus de 18.000 véhicules par jour et comporte plusieurs points noirs qui ont souvent été le théâtre d'accidents mortels, l'inscription de ce projet est l'une des priorités du ministère des Travaux publics et des Equipements de base». Rakhroukh a ajouté que «l'inscription des futurs projets requis par le réseau routier dans la wilaya de M'sila sera concrétisée en fonction des capacités financières disponibles dans les budgets 2023 et 2024». Lors de l'inspection des travaux d'achèvement du projet de la route de déviation de la ville de Hammam Dalaa (wilaya de M'sila) sur une distance de 10 km, pour lequel une enveloppe financière de 940 millions de dinars a été allouée, le ministre a souligné «la nécessité d'accélérer la réalisation de ce projet, qui est considéré comme une partie importante de la double route reliant la ville de M'sila à celle de Slatna, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj». A cet égard, Rakhroukh a donné des instructions aux responsables du secteur à M'sila stipulant «la nécessité de préparer une évaluation détaillée du projet de route de contournement pour la commune de Hammam Al-Dalaa afin de répondre à la demande de son institution d'achèvement pour revoir les prix d'achèvement». Après avoir reçu des explications sur le projet de dédoublement de la route nationale 60, la liaison entre la ville de M'sila et la wilaya de Bordj Bou Arreridj sur une distance de 38 km pour laquelle une enveloppe financière d'environ 4 milliards de dinars a été allouée, il a mis l'accent sur «la nécessité d'accélérer l'achèvement compte tenu de la grande importance de cette route, qui relie les wilayas de M'sila et Bordj Bou Arreridj ainsi que M'sila avec l'autoroute est-ouest». Au cours de sa visite, le ministre a donné le coup d'envoi de la construction et de l'agrandissement de l'aéroport d'Aïn Ediss, dans la commune d'Ouled Sidi Brahim, et examiné le projet de réalisation du tronçon d'évitement de la route nord-est de la ville de Boussaâda. R. R.

## Scouts musulmans algériens, un rempart pour la protection de la jeunesse contre les fléaux sociaux

Le Commandant général des scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, cité dans une dépêche de l'APS, a affirmé vendredi dernier à Bechar que "les SMA sont un rempart pour la protection de la jeunesse contre les fléaux sociaux notamment la toxicomanie". S'expriment lors des travaux du congrès local préparatif pour le 13ème Congrès national des scouts musulmans algériens prévu au mois de juin prochain à Alger, M. Hamzaoui a indiqué que "les SMA sont un rempart pour la protection des jeunes contre les fléaux sociaux, et contribuent au quotidien à la prévention et la lutte contre la toxicomanie à travers l'organisation des campagnes périodiques de sensibilisation des jeunes contre l'addiction aux drogues". "Les SMA, qui sont et restent une école du patriotisme, contribuent aux efforts de la protection et à l'éducation de la jeunesse pour qu'elle puisse être d'un apport important au développement du pays", a-t-il souligné. "Le slogan de notre prochain Congrès national à savoir les "SMA, scoutisme et développement", a été

choisi comme une marque de l'intérêt que porte les SMA au développement et à l'essor économique et social du pays dont nous voulons être des acteurs et ce dans l'unique but de voir notre pays prospère et démocratique", a ajouté M. Hamzaoui à l'adresse de l'assistance composée des cadres et scouts membres des différentes unités et sections des SMA à travers la wilaya de Bechar. Au cours de cette rencontre dont a pris part les représentants de plusieurs secteurs d'activités et de la troisième région militaires (3ème RM), il a

été procédé à la désignation par vote des dix (10) représentants du commissariat local des SMA au prochain congrès de cette organisation parmi les 75 participants à cette rencontre dont les travaux ont été supervisés par le responsable des ressources humaines et de la qualification auprès du commandement général des SMA, Tayeb Boutabga. "Cette rencontre préparatrice pour le prochain Congrès national des SMA a permis aux participants d'élaborer des propositions et des recommandations, allant dans le sens de

la promotion et développement des activités des SMA pour qu'ils puissent répondre aux nouvelles exigences de la jeunesse", a expliqué pour sa part, le commissaire des scouts de wilaya, Ahmed Ameur. Auparavant le Commandant général des SMA, en compagnie des membres du commissariat des scouts de wilaya a visité plusieurs structures et unités de son organisation à travers le chef lieu de wilaya, avant de donner le coup d'envoi d'une opération de collecte de sang.

R. R.

### Annaba : vaste campagne de nettoyage des plages

Pas moins de 450 personnes, entre volontaires et représentants de différents secteurs et structures, ainsi que des membres de la société civile, ont participé jeudi dernier à une vaste campagne de nettoyage des plages de la ville d'Annaba en prévision de la saison estivale 2023. Il a également été constaté une forte présence de jeunes du mouvement associatif et des Scouts musul-

mans algériens (SMA) au cours de cette campagne initiée par les services de la wilaya, et pour laquelle les différentes structures concernées par le fait touristique ont mis en place tous les moyens logistiques pour la collecte et l'enlèvement des déchets. C'est ainsi que 25 camions-benne ont été mobilisés pour l'enlèvement des débris et des déchets collectés avec le concours des agents de

l'entreprise «Annaba propre», du centre d'enfouissement technique d'El Bouni et des secteurs du tourisme et de l'artisanat, des travaux publics, de la jeunesse et des sports, de l'action sociale et de la solidarité, aux côtés de volontaires issus de la société civile, a tenu à préciser Youcef Chouchane, président de l'APC d'Annaba qui a supervisé l'opération.

R. R.

## LE PLAN DE WASHINGTON PO

« L'objectif de l'Occident est d'affaiblir, de diviser et finalement de détruire notre nation. Ils déclarent ouvertement que, puisqu'ils ont réussi à briser l'Union soviétique en 1991, il est maintenant temps de diviser la Russie en de nombreuses régions distinctes qui seront à couteaux tirés. » Le président russe Vladimir Poutine

« C

heney voulait voir le démantèlement non seulement de l'Union soviétique et de l'empire russe, mais aussi de la Russie

elle-même, afin qu'elle ne puisse plus jamais être une menace pour le reste du monde... L'Occident doit achever le projet qui a débuté en 1991... Mais tant que l'empire de Moscou ne sera pas renversé, la région - et le monde - ne seront pas en sécurité... (« Decolonize Russia », The Atlantic)

L'animosité de Washington à l'égard de la Russie a une longue histoire qui remonte à 1918, lorsque Woodrow Wilson a déployé plus de 7 000 soldats en Sibérie dans le cadre d'un effort allié visant à réduire les gains de la révolution bolchevique. Les activités du corps expéditionnaire américain, qui est resté dans le pays pendant 18 mois, ont depuis longtemps disparu des livres d'histoire aux États-Unis, mais les Russes considèrent toujours cet incident comme un nouvel exemple de l'intervention incessante des États-Unis dans les affaires de leurs voisins. Le fait

est que les élites de Washington se sont toujours mêlées des affaires de la Russie malgré les fortes objections de Moscou. En fait, un grand nombre d'élites occidentales pensent non seulement que la Russie devrait être divisée en unités géographiques plus petites, mais aussi que le peuple russe devrait se réjouir d'une telle issue.

Les dirigeants occidentaux de l'anglosphère sont tellement consumés par leur orgueil démesuré et leur sentiment aveugle d'être dans leur bon droit qu'ils croient sincèrement que les Russes ordinaires aimeraient voir leur pays divisé en petits États qui resteraient ouverts à l'exploitation vorace des géants pétroliers occidentaux, des sociétés minières et, bien sûr, du Pentagone. Voici comment le cerveau géopolitique de Washington, Zbigniew Brzezinski, résume la situation dans un article de Foreign Affairs :

« Compte tenu de la taille et de la diversité (de la Russie), un système politique décentralisé et une économie de marché libre seraient les plus à même de libérer le potentiel créatif du peuple russe et des vastes ressources naturelles de la Russie. Une Russie faiblement confédérée - composée d'une Russie européenne, d'une République sibérienne et d'une République extrême-orientale -

aurait également plus de facilité à entretenir des relations économiques plus étroites avec ses voisins. Chacune des entités confédérées serait en mesure d'exploiter son potentiel créatif local, étouffé pendant des siècles par la lourde main bureaucratique de Moscou. En retour, une Russie décentralisée serait moins sensible à la mobilisation impériale. » (Zbigniew Brzezinski, « A Geostategy for Eurasia », Foreign Affairs, 1997)

La « Russie faiblement confédérée » [loosely confederated Russia], que Brzezinski imagine, serait une nation édentée et dépendante, incapable de défendre ses propres frontières ou sa souveraineté. Elle ne serait pas en mesure d'empêcher des pays plus puissants d'envahir, d'occuper et d'établir des bases militaires sur son sol. Elle ne serait pas non plus en mesure d'unifier son peuple disparate sous une seule bannière ou de poursuivre une vision positive « unifiée » de l'avenir du pays. Une Russie confédérale - fragmentée en une myriade de petites parties - permettrait aux États-Unis de maintenir leur rôle dominant dans la région sans menace de contestation ou d'ingérence. Et cela semble être le véritable objectif de Brzezinski, comme il le souligne dans ce passage de son magnum opus The

Grand Chessboard (Le grand échiquier). Voici ce qu'il dit :

« Pour l'Amérique, le principal prix géopolitique est l'Eurasie... et la primauté mondiale de l'Amérique dépend directement de la durée et de l'efficacité de sa prépondérance sur le continent eurasiatique. » (« THE GRAND CHESSBOARD - American Primacy And It's Geostrategic Imperatives », Zbigniew Brzezinski, page 30, Basic Books, 1997)

Brzezinski résume succinctement les ambitions impériales américaines. Washington prévoit d'établir sa primauté dans la région la plus prospère et la plus peuplée du monde, l'Eurasie. Et pour ce faire, la Russie doit être décimée et divisée, ses dirigeants doivent être renversés et remplacés, et ses vastes ressources doivent être transférées dans la poigne de fer des transnationales mondiales qui les utiliseront pour perpétuer le flux de richesse d'est en ouest. En d'autres termes, Moscou doit accepter son humble rôle dans le nouvel ordre, celui de compagnie gazière et minière de facto de l'Amérique.

Washington n'a jamais vraiment dévié de son objectif d'anéantir l'État russe, en fait, la stratégie de sécurité nationale (SSN) récemment publiée ainsi qu'un rapport du Congrès intitulé « Renewed Great Power Competition : Implications

for Defense-Issues confirment une grande mesure de ce que nous avons dit ici, à l'exception que l'Union soviétique n'est pas prévue à l'échelle mondiale centrale afin de devenir dominante dans cette région. Le rapport du Congrès américain confirme l'objectif des États-Unis de contenir l'émergence d'hégémonie en Eurasie, bien qu'il ne soit pas, à ce moment, n'est pas grand chose, c'est un choix politique. Les jugements : Il s'agit de jugements reflétant deux jugements donnés la quantité de ressources et d'activités en Eurasie, un hégémonisme asiatique représenterait de pouvoir suffisant pour pouvoir menacer les États-Unis. L'Asie est une région qui a une grande influence en Asie ne s'autorégule pas de manière fiable en termes de l'émergence d'hégémonie, ce qui signifie que l'on ne peut pas compter sur les pays d'Europe pour mesurer d'empêcher les actions, l'émergence de nouvelles actions, et qu'ils peuvent être aidés d'un ou plusieurs de l'Eurasie pour être aidés de manière fiable. Great Power Competition for Defense-Issues (Congrès américain). Dans quelle mesure de la politique des États-Unis est-ce la doctrine Wolfowitz avant la guerre en Irak ? « Notre premier objectif est la réémergence d'un grand pouvoir sur le territoire de

## LE CHEMIN DE LA PAIX OU LE SENTIER

Par Michel Raimbaud  
Auteur de «Tempête sur le Grand Moyen-Orient»(2017)

On regrette que le mot «paix» soit quasiment absent des débats en Occident, les dirigeants américains et européens préférant entretenir le conflit en Ukraine. Et ce face à une ONU en perte de vitesse. Alors que l'année 2022 tire à sa fin, la guerre d'Ukraine, qui s'est invitée à l'ordre du jour international le 24 février, bat son plein. Prise dans l'engrenage d'une escalade incessante et vite globalisée, elle se présente sous un jour de plus en plus inquiétant.

Si elle est de toute évidence plus meurtrière que prévu et très destructrice, il est difficile d'avoir à ce stade une idée précise du bilan tant est débridée la surenchère et omniprésente la campagne de désinformation et de propagande, dans l'ensemble des médias comme au niveau officiel, les voix discordantes étant pratiquement réduites au silence.

Au-delà de ce constat d'une unanimité laborieusement maintenue, et donc suspecte, une réalité surnage, particulièrement choquante. Est-ce parce qu'il est si mal vu de ne pas participer au consensus belliqueux de l'environnement ? Le triomphe des va-t-en-guerre ?

Toujours est-il que l'on entend beaucoup d'appels martiaux, au nom du respect de nos valeurs, de la solidarité, du prix à payer pour la liberté, etc... tandis que le mot «paix» a totalement disparu dans le tumulte, comme s'il s'agissait d'un mot orduier, et «l'appel à

la paix» est banni, comme s'il constituait une trahison. Où sont donc ces «peuples épris de paix» dont nous rebattaient les oreilles nos hommes (et femmes) politiques dans leurs envolées électorales ou parlementaires ? Le conflit serait sans doute moins inextricable si les puissances extérieures - à commencer par la lointaine Amérique - ainsi que les «voisins» européens n'avaient pas tant poussé à la guerre à tout prix, en paroles, en discours et en actions.

N'ensevelissent-ils pas leurs protégés kiéviens sous les milliards de dollars et les flots d'armements, les encourageant à la poursuite de la guerre à tout prix, sans même parler des pressions continues visant à leur interdire toute tentative de négociation.

Le seul moyen de mettre fin à un conflit entre deux parties est de parvenir à une paix négociée entre elles. Tant de fois a été lancé l'appel à la guerre qu'il est rafraîchissant d'entendre un président occidental - en l'occurrence Emmanuel Macron - affirmer devant la communauté Sant'Egidio, dont c'est la spécialité de faire la paix dans les situations désespérées : «Une paix est possible»...

Pourtant, lancée au Vatican, lors d'un congrès pour la paix, cette phrase n'a rien de révolutionnaire, moins révolutionnaire en tout cas que la formule du pape François dénonçant «l'OTAN qui aboie aux portes de l'Ukraine». Mais elle a été appréciée par certains comme une ouverture.

«Dans le même temps», l'incantation aurait été plus convaincante si elle n'avait pas été assortie d'un préalable a priori inacceptable.

Il est vain en effet de proclamer «une paix est possible» si l'on refuse de voir la guerre telle qu'elle est perçue par les deux principaux belligérants, et si l'on pose un préalable irréaliste et inacceptable «quand les Ukrainiens le décideront», «une paix est possible, celle-là seule qu'ils décideront quand ils le décideront». Il n'est pas dans mon propos de discuter ici du terme qui convient pour qualifier une guerre que les deux camps perçoivent très différemment. L'Ukraine et ses alliés de l'OTAN (guidés par les États-Unis) la présentent comme une riposte vitale à une «agression russe» et une lutte pour la défense de la liberté et de la démocratie. Pour le Kremlin, c'est une «guerre existentielle» contre l'OTAN, la seule façon de contrer le projet de démantèlement de la Russie conçu par Washington dès 1991, couronnement du plan néoconservateur qui a déjà à son palmarès le dépeçage de la Yougoslavie, les «révolutions de couleur» ou les «printemps arabes» (Libye, Syrie...), installant le chaos, la désolation et la folie dans une vaste partie du monde. Vitale ou existentielle, la confrontation est ressentie des deux côtés comme une question de vie ou de mort. L'ONU en péril ? Or, dans la tradition «westphalienne», le seul moyen de mettre fin à un conflit entre deux parties est de parvenir à une paix négociée entre elles. Le bon sens suggère qu'elle ne saurait être imposée par le bon vouloir de l'une d'elles ou de ses amis, la défaite militaire ou la capitulation de l'une des parties ouvrant seule la possibilité d'une exception : et l'on sait combien en pareil cas une paix est fragile, suscitant le désir de revanche.

Tel n'est pas le cas de figure entre la Russie et l'Ukraine, les deux belligérants en titre. Lorsque les ennemis ne veulent plus ou ne peuvent plus se parler qu'un médiateur ne puisse intervenir. C'est lorsque les ennemis ne peuvent plus ou ne peuvent plus se parler qu'un médiateur peut intervenir en servant de médiateur, de «courtier honnête» (honest broker, comme disent les Américains).

C'est le cas entre la Russie et l'Ukraine. Mais force est de constater que cette tradition westphalienne a vécu : les notions de guerre et de paix sont souvent brouillées par les guerres hybrides, invisibles, économiques ou financières, sanctions unilatérales, embargos, autres mesures coercitives, Loi César, fondées sur l'extraterritorialité des normes ou des lois...

Des membres permanents du Conseil de sécurité, l'Amérique en premier chef, sont à l'origine de ces mesures ou situations, gages du point de vue du droit international et violant jusqu'aux «lois de la guerre», que l'Organisation des Nations unies ne peut piper mot.

C'est pourtant le Conseil de sécurité selon la Charte de San Francisco, joue le rôle principal dans toutes les questions de sécurité et de règlement des conflits, doit gérer selon des critères acceptés par tous. Le droit international exclut de recourir aux «règles» arbitraires «fabriquées» par certains permanents du Conseil de sécurité et considère comme totalement illégales les «lois extraterritoriales», qu'affectionnent les États-Unis... Ces innovations ont effacé la frontière entre

# POUR DÉMANTÉLER LA RUSSIE

s for Congress », de partie de ce que savoir que les États- raser toute opposi- expansion en Asie venir l'acteur domi- on. Voici un extrait ès : s-Unis d'empêcher émonies régionales l existe depuis long- vé dans la pierre - que qui reflète deux d'un choix politique ements : (1) étant e personnes, de res- té économique en on régional en Eur- une concentration mment importante nacer les intérêts is ; et (2) que l'Eur- où les États-Unis ont ce. et (2) que l'Eur- le pas de manière de prévention de mons régionaux, ce ne peut pas compter asie pour être en ; par leurs propres e d'hégémons régio- ent avoir besoin de eurs pays en dehors re en mesure de le able « (« Renewed titution : Implications s for Congress » , cette nouvelle itéra- étrangère officielle elle différente de la qui a été présentée ak ? La voici : ectif est d'empêcher n nouveau rival, soit e l'ancienne Union

soviétique, soit ailleurs, qui représente une menace de l'ordre de celle que représentait autrefois l'Union soviétique. Il s'agit d'une considération dominante qui sous-tend la nouvelle stratégie de défense régionale et qui exige que nous nous efforcions d'empêcher toute puissance hostile de dominer une région dont les ressources seraient, sous un contrôle consolidé, suffisantes pour générer une puissance mondiale. « Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas eu de changement significatif dans la politique depuis que Wolfowitz a articulé sa doctrine il y a près de deux décennies. L'establishment de la politique étrangère américaine affirme toujours résolument le droit de Washington à dominer l'Asie centrale et à considérer tout concurrent dans la région comme une menace pour la sécurité nationale. Ce point est encore souligné par le fait que la Russie et la Chine ont été identifiées dans la dernière stratégie de sécurité nationale comme des « concurrents stratégiques », un euphémisme de l'État profond pour désigner des ennemis mortels. Consultez cet extrait d'un article intitulé « La partition de la Russie après la troisième guerre mondiale » [Partitioning Russia After World War III?] :

L'objectif final des États-Unis et de l'OTAN est de diviser et de pacifier le plus grand pays du monde, la Fédération de Russie, et même d'établir une couverture de désordre perpétuel (somalisation) sur son vaste territoire ou, au minimum, sur une partie de la Russie et de l'espace post-soviétique... Le but ultime des États-Unis est d'empêcher l'émergence en Europe et en Eurasie de toute alternative à l'intégration euro-atlantique. C'est pourquoi la destruction de la Russie est l'un de leurs objectifs stratégiques.....

## REDESSINER L'EURASIE : LES CARTES DE WASHINGTON POUR UNE RUSSIE DIVISÉE

Avec la division de la Fédération de Russie, (l')article prétend que toute rivalité bipolaire entre Moscou et Washington prendrait fin après la troisième guerre mondiale. Dans une contradiction totale, il affirme que ce n'est que lorsque la Russie sera détruite qu'il y aura un véritable monde multipolaire, mais il implique également que les États-Unis seront la puissance mondiale la plus dominante, même si Washington et l'Union européenne seront affaiblis par la grande guerre prévue avec les Russes. « (« Partitioning Russia after World War 3 », Global Research) Les relations de Washington avec la Russie ont toujours été conflictuelles, mais cela a plus à voir avec les ambitions géostratégiques de Washington qu'avec un quelconque comportement perturbateur de la part de Moscou. Le seul crime de la Russie est d'occuper des biens immobiliers dans une partie du monde que les États-Unis veulent contrôler par tous les moyens. Lorsque Hillary Clinton a annoncé pour la première fois les projets américains de « [la stratégie du] pivot vers l'Asie », la plupart des gens ont pensé qu'il s'agissait d'un plan raisonnable pour transférer des ressources du Moyen-Orient vers l'Asie afin d'accroître la participation américaine au marché qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Ils ne se rendaient pas compte à l'époque que les décideurs politiques avaient l'intention d'entraîner la Russie dans une guerre terrestre sanglante en Ukraine afin d'« affaiblir » la Russie pour que Washington puisse étendre ses bases militaires à travers la masse continentale eurasienn sans rencontrer d'opposition. Personne n'avait prévu non plus jusqu'où

Washington irait pour provoquer, isoler et diaboliser la Russie dans le but exprès de destituer ses dirigeants politiques et de diviser le pays en de multiples statlets [multiple statlets]. Voici Hillary qui présente le dossier en 2011 : « Exploiter la croissance et le dynamisme de l'Asie est au cœur des intérêts économiques et stratégiques américains... Les marchés ouverts en Asie offrent aux États-Unis des possibilités sans précédent en matière d'investissement, de commerce et d'accès aux technologies de pointe... Les entreprises américaines (ont besoin) de puiser dans la vaste base de consommateurs en pleine expansion de l'Asie.... La région génère déjà plus de la moitié de la production mondiale et près de la moitié du commerce mondial.... nous sommes à la recherche d'opportunités pour faire encore plus d'affaires en Asie... et de possibilités d'investissement dans les marchés dynamiques de l'Asie « (« America's Pacific Century », Secrétaire d'État Hillary Clinton «, Foreign Policy Magazine, 2011) Une lecture attentive du discours de Clinton et un examen de la doctrine Wolfowitz aideront même le lecteur le plus borné à tirer des conclusions évidentes sur le conflit actuel en Ukraine, qui n'a presque rien à voir avec la soi-disant « agression russe », mais tout à voir avec le plan de Washington visant à projeter sa puissance en Asie, à contrôler les énormes réserves de pétrole et de gaz de la Russie, à encercler la Chine avec des bases militaires et à établir la domination américaine à l'épicentre du marché le plus prospère de ce siècle. Voici encore Poutine :

« Pour se libérer du dernier réseau de défis, ils doivent à tout prix démanteler la Russie ainsi que d'autres États qui choisissent une voie de développement souveraine, pour pouvoir piller davantage les richesses des autres nations et les utiliser pour boucher leurs propres trous. Si cela ne se produit pas, je ne peux pas exclure qu'ils essaient de déclencher un effondrement de l'ensemble du système, et de tout mettre sur le compte de cet effondrement, ou, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'ils décident d'utiliser la vieille formule de la croissance économique par la guerre. « Les experts américains en politique étrangère font sans vergogne la promotion de théories qui menacent de déclencher une confrontation militaire directe avec la Russie qui pourrait aboutir à un échange nucléaire. Dans un récent « webinaire pour les membres du Congrès » organisé le 23 juin sous le titre « Décoloniser la Russie ». Le webinaire, animé par des agents de la CIA et des nationalistes de droite d'Ukraine et du Caucase, a effectivement fait valoir que la Russie était un empire colonial qui devait être démantelé avec le soutien de Washington. « (WSWS) L'auteur explore les raisons pour lesquelles certains experts veulent qualifier la Russie d'« impérialiste » ? Un article du WSWS explique pourquoi : (... « l'affirmation selon laquelle la Russie est « impérialiste » remplit une fonction politique essentielle : Elle fournit une couverture politique à l'agression impérialiste contre la Russie et aux objectifs de guerre des puissances impérialistes..... C'est cette stratégie que la pseudo-gauche pro-OTAN couvre par ses clameurs sur « l'impérialisme russe ». L'encouragement des tensions nationalistes, régionalistes et ethniques est un élément clé de la politique de guerre impérialiste depuis des décennies..... En combinant l'expansion de l'OTAN, les coups d'État à ses frontières et les inter-

ventions militaires dans les pays alliés de la Russie et de la Chine, les puissances impérialistes ont systématiquement et implacablement encerclé la Russie... En effet, si l'on examine l'histoire des guerres menées par l'impérialisme américain au cours des trente dernières années, la guerre en cours pour le dépeçage de la Russie et de la Chine apparaît comme une brutale fatalité. Malgré leur réintégration dans le système capitaliste mondial, les puissances impérialistes se sont vu interdire par les régimes oligarchiques au pouvoir de piller directement les vastes ressources de ces pays. Se disputant ces ressources entre elles, et poussées par des crises internes insolubles, elles sont maintenant déterminées à changer cela. Le projet de résolution décrit les objectifs fondamentaux de la guerre américaine contre la Russie comme suit : « la destitution du régime actuel de la Russie, son remplacement par une marionnette contrôlée par les Américains, et l'éclatement de la Russie elle-même - dans ce que l'on appelle la « décolonisation de la Russie » - en une douzaine ou plus d'îlots étatiques impuissants dont les ressources précieuses seront détenues et exploitées par le capital financier américain et européen ». Ce passage est central pour comprendre à la fois le conflit en cours et la politique de la pseudo-gauche pro-OTAN et leur insistance à considérer la Russie comme un « pays impérialiste. « (« Les principes historiques et politiques de l'opposition socialiste à la guerre impérialiste et au régime de Poutine », Clara Weiss, World Socialist Web Site) Comme vous pouvez le constater, les membres de l'élite de l'establishment de la politique étrangère cherchent avec acharnement de nouvelles justifications plus convaincantes pour une confrontation avec la Russie dont le but ultime est de fragmenter le pays ouvrant la voie au rééquilibrage stratégique ou « pivot » de Washington. Il y a 20 ans, sous l'administration Bush, les hommes politiques étaient loin d'être aussi circonspects dans leurs opinions sur la Russie. L'ancien vice-président Dick Cheney, par exemple, ne tentait pas de dissimuler son mépris total pour la Russie et était étonnamment franc quant à la politique qu'il soutenait. Consultez cet extrait d'un article de Ben Norton : L'ancien vice-président américain Dick Cheney, l'un des principaux architectes de la guerre en Irak, ne voulait pas seulement démanteler l'Union soviétique ; il voulait également briser la Russie elle-même, pour l'empêcher de redevenir une puissance politique importante..... L'ancien secrétaire américain à la défense, Robert Gates, a écrit : « Lorsque l'Union soviétique s'est effondrée à la fin de 1991, Dick voulait voir le démantèlement non seulement de l'Union soviétique et de l'empire russe, mais aussi de la Russie elle-même, afin qu'elle ne puisse plus jamais constituer une menace «... Le fait qu'une personnalité à la tête du gouvernement américain ait cherché, pas si secrètement, à dissoudre définitivement la Russie en tant que pays, et l'ait fait savoir sans détour à des collègues comme Robert Gates, explique en partie l'attitude agressive adoptée par Washington à l'égard de la Fédération de Russie depuis le renversement de l'URSS. La réalité est que l'empire américain ne permettra tout simplement jamais à la Russie de remettre en question sa domination unilatérale de l'Eurasie, malgré le fait que le gouvernement de Moscou ait restauré le capitalisme.

**Mike Whitney**  
journaliste, analyste géopolitique américain

## DE LA GUERRE ?

« la situation de paix » et « l'état de guerre » : déclaration de guerre, cessez-le-feu, traité de paix, des actes qui balisaient la vie « west-phalienne », fondée sur des principes simples et stables... L'efficacité du droit international suppose l'existence d'un cadre juridique unique où tous les pays peuvent interagir selon des normes communes. Tel a été le cas après la Seconde Guerre mondiale, y compris au temps de la guerre froide et durant ses crises les plus aigües. Or, depuis une trentaine d'années on a noté une évolution incontrôlée dont les aspects les plus destructeurs sont un non-respect du droit international de plus en plus flagrant, la dégradation des mœurs, us et coutumes diplomatiques, la violation du droit par des membres permanents qui ne peuvent plus imposer leur bon plaisir, des facteurs qui ont généré l'impuissance du système des Nations unies. Le cadre onusien est en grand péril. L'ONU est en passe de connaître, si ce n'est déjà fait, le sort de la Société des nations (SDN), créée à l'issue de la Première Guerre mondiale, mais victime de son impuissance et de son manque de représentativité : suite à l'obstruction du Sénat, les États-Unis n'avaient pas adhéré à cette SDN, fruit d'une initiative de leur président. Ladite impuissance tient donc à la disparition de tout consensus quant aux fondements des relations internationales et au dévoiement ou à l'abandon de la diplomatie, ce qui revient à poser le dilemme : faut-il s'en tenir au droit onusien ou en venir aux « règles » que propose l'Occident ? Ce qui débouche sur la question cruciale : n'y

aurait-il pas deux « communautés internationales », l'une représentant l'Occident et l'autre regroupant le reste de la planète ? Est-ce viable et prometteur ? Poser la question, c'est y répondre. Il faut bien sûr revenir à la négociation. Négocier, mais avec qui ? Une réponse vient à l'esprit : avec « les ennemis » en priorité, ceux avec lesquels nous avons des litiges, des différends, avec lesquels nous sommes en conflit, car c'est avec eux que l'on a besoin de faire la paix. Comment donc sortir de l'impasse actuelle et revenir à une vie internationale apaisée, sinon par la diplomatie ? Comment se voiler la face sur certaines réalités : la Russie restera notre voisine, et il faudra un jour ou l'autre négocier avec cette voisine ? Mais la paix, il faudrait la vouloir : les frappes nucléaires ne sont pas des péripéties banales, parties du « grand jeu ». Ceux qui en envisagent l'emploi de cœur gai pensent qu'ils verront les dégâts par la lunette d'un bunker. Ils n'ont sûrement pas imaginé un instant leurs concitoyens « d'en bas », en première ligne pour la saison des champignons, errant sur les ruines de nouveaux Hiroshima, dans un paysage lunaire, avec pour consigne d'éteindre la lumière pour économiser l'énergie, avant d'aller admirer la splendeur du néant. Si cette image les surprend dans leur sommeil, ils n'en dormiront plus.

**NB/ Les avis exprimés ici n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne éditoriale de l'Express.dz.**

SÉNÉGAL

# Forte mobilisation des Forces vives F24

**Des milliers de citoyens ont répondu, vendredi, à l'appel du mouvement des Forces vives du Sénégal (F24) en participant à une grande mobilisation, place de la Nation (ex-Obélisque), dans la capitale Dakar, a constaté le correspondant d'Anadolu sur place.**

Composée de plus d'une centaine d'organisations de la société civile et d'entités politiques, la plateforme F24 entend lancer, à travers cette démonstration de force, ses activités de terrain contre une 3ème candidature du président Macky Sall. Arborant majoritairement des tuniques aux couleurs nationales et exhibant fièrement des pancartes sur lesquelles on pouvait lire entre autres slogans : "Non à la 3ème candidature", "Macky doo bokk (Macky tu ne seras pas candidat)", les manifestants ont pendant plus de quatre tours d'horloge affirmé leur détermination à barrer la route au président Sall pour un nouveau mandat. « Nous étions réunis ici en 2011 contre l'ex-président Abdoulaye Wade pour dire non au 3ème mandat. Avec le combat qu'a lancé le F24 j'ai espoir que le président Macky Sall va reculer et ne pas essayer de briguer un 3ème mandat », a insisté Moussa Diop, membre de la plateforme F24. « L'histoire se répète et nous sommes en train de se battre contre Macky Sall qui était avec nous lors du combat contre la 3ème candidature de l'ex-président Abdoulaye Wade », a soutenu aussi Arona Coumba Ndoeffène Diouf, autre membre du F24. « Il faut que le président Macky



Sall se ressaisisse tant qu'il est encore temps », a-t-il poursuivi. Pour la présidentielle de 2012, le président Wade s'était aventuré à une candidature pour un troisième mandat, vivement contestée par les Forces vives regroupées en ce temps au sein du Mouvement du 23-Juin au Sénégal (M23, coalition de partis politiques et d'organisations de la société civile créée en 2011, ndlr). Une dizaine de morts avaient été enregistrés lors des manifestations et le président Wade, dont la candidature avait été déclarée recevable par le Conseil constitutionnel, a finalement été battu lors de ce scrutin. Comme Diop et Diouf, la vingtaine d'ora-

teurs s'étant succédé au micro lors de cette mobilisation, ont tous « disqualifié » le président sortant pour un nouveau mandat. « La Constitution du Sénégal est claire et elle dispose que nul ne peut faire plus de deux mandats consécutifs. Donc nous disons à Macky Sall qu'il ne peut être candidat », a ainsi insisté Hélène Tine.

La manifestation s'est toutefois terminée en queue de poisson du fait de légers débordements au niveau du public. Mamadou Mbodj, coordonnateur du F24 ainsi que des leaders de la plateforme à l'image de Khalifa Sall ou encore Déthié Fall n'ont pu délivrer leurs mes-

sages. Rendez-vous a toutefois été donné par le F24 pour d'autres mobilisations au Sénégal et dans la diaspora dans le but d'empêcher la candidature du président Sall à un troisième mandat et l'organisation d'une présidentielle 2024 inclusive et transparente. Réélu pour un quinquennat en 2019 après un premier mandat de sept ans, le président Sall ne s'est jusque-là pas prononcé sur sa probable candidature pour 2024. Les soutiens du président sénégalais estiment qu'il peut briguer un nouveau quinquennat à la faveur d'une révision constitutionnelle opérée en 2016.

M./Agences

SOUDAN :

## 200 000 personnes ont fui le pays depuis le début des combats

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a souligné que la réponse humanitaire à la situation d'urgence au Soudan était « compliquée et coûteuse ». Environ 200 000 personnes ont fui le Soudan depuis le début des combats à la mi-avril, et des centaines de milliers d'autres sont déplacées à l'intérieur du pays, a fait savoir, vendredi, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). « Alors que les violences se poursuivent au Soudan pour la quatrième semaine consécutive, quelque

200 000 personnes ont été contraintes de fuir le pays, au moment où d'autres continuent de traverser les frontières chaque jour en quête de sécurité », a déclaré une porte-parole du HCR, Olga Sarrado. « De plus, des centaines de milliers de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, alors que des milliers d'autres sont coincées dans leurs maisons, et ne peuvent avoir accès aux besoins de base », a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse à Genève, en Suisse. Olga Sarrado a souligné que la

réponse humanitaire à la situation d'urgence au Soudan est « compliquée et coûteuse ». Évoquant les difficultés auxquelles est confrontée la réponse humanitaire dans le pays, Sarrado a déclaré : « Outre l'insécurité au Soudan, les réfugiés qui arrivent dans les zones frontalières reculées des pays voisins sont confrontés à de nombreux défis en raison du manque de services et d'infrastructures ». Plus tôt dans la journée, l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Soudan, Volker Perthes, a indiqué dans une déclara-

tion à la presse, que les négociations entre les représentants de l'armée soudanaise et des Forces de soutien rapide (FSR), en vue de parvenir à un cessez-le-feu au Soudan, devraient reprendre aujourd'hui ou au plus tard demain. L'Arabie saoudite a annoncé, vendredi, la poursuite des pourparlers à Djeddah entre les deux parties au conflit au Soudan, dans le but de parvenir à un accord de cessez-le-feu pour une durée de 10 jours, sous un mécanisme de surveillance américano-saoudien. D'autres négociations suivront pour un cessez-le-feu durable. L'annonce de Ryad intervient à la suite de la signature par les représentants de l'armée régulière et du FSR, jeudi, d'une déclaration dans la ville portuaire saoudienne de Djeddah, à travers laquelle les deux parties s'engagent à protéger les civils et les flux d'aide humanitaire et à mettre fin aux combats. Par voie de communiqué, la diplomatie saoudienne a précisé que l'accord entre les belligérants au Soudan, qui porte le nom de « Déclaration de Djeddah », inclut des engagements humanitaires qui seront mis en œuvre immédiatement et un calendrier défini de pourparlers directs. Des combats meurtriers opposant l'armée régulière fidèle au général Abdel Fattah Al-Burhan aux paramilitaires des Forces de soutien rapide, menés par le général Hemedti, se poursuivent depuis le 15 avril au Soudan. Les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir déclenché les hostilités. Le bilan des combats au Soudan s'élève à 604 morts et plus de 5 000 blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

R. I.

NIGER :

## Le groupe français Orano évacue son personnel expatrié et d'autres étrangers après une menace sécuritaire

La présence d'hommes armés a été signalée près de la ville d'Arlit où le groupe français exploite l'uranium nigérien. Le groupe français Orano, ex-Areva, a annoncé, vendredi, avoir évacué son personnel expatrié et d'autres étrangers vers la capitale nigérienne Niamey, en raison d'une menace sécuritaire près de la ville d'Arlit (nord) où le groupe exploite l'uranium. Par voie de communiqué consulté par le correspondant d'Anadolu, la direction du groupe Orano a indiqué avoir été « alertée d'un événement sécuritaire dans un village situé à mi-

chemin entre la frontière malienne et la ville d'Arlit ». Elle a annoncé que des mesures ont immédiatement été prises « pour la protection des sites et du personnel ». La direction du groupe Orano a ajouté que « conformément aux procédures du plan de protection et par mesure de précaution », ses expatriés et d'autres étrangers en mission « cibles potentielles identifiées présents sur la base vie d'Akokan ont été évacués sous protection vers Niamey par avion ». Le nombre de personnes évacuées n'a pas été précisé et aucune réaction

n'a été enregistrée du côté des autorités nigériennes, vendredi jusqu'à 15h00 GMT. Selon le journal « Air infos » basé à Agadez, principale ville régionale du nord nigérien, « des individus armés aux guidons de plusieurs dizaines de motos » ont été aperçus jeudi près du village d'Inanbagaret.

« Ce groupe armé a posé des questions à plusieurs éleveurs rencontrés », a ajouté la même source, précisant que les hommes armés cherchaient à savoir « s'il y a des citoyens occidentaux dans la ville d'Arlit ». En mai 2013, un double attentat, revendi-

qué par le Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) - groupuscule de l'Organisation Al-Qaida au Maghreb islamique - a visé le site d'Areva et un camp militaire à Agadez. Une vingtaine de personnes avaient été tuées dans la double attaque.

En septembre 2010, cinq expatriés français, un Malgache et un Togolais, travaillant pour Areva, avaient été enlevés par des hommes armés à Arlit. Les otages étaient restés en captivité pendant plusieurs mois avant d'être libérés

R. I.

LIGUE 2 AMATEUR

# Mostaganem, nouveau leader à l'Ouest, Souf aux portes de Ligue 1

**Dans la lutte pour le maintien, l'AS Ain M'lila (8e, 37 pts) s'est extirpée de la zone de relégation en enchaînant avec un nouveau succès devant le MC El Eulma (9e, 36 pts), alors que la JS Bordj Menaïel et l'USM El Harrach (10e, 35 pts) se sont quittées sur un score de parité (0-0).**

L'ES Mostaganem, large vainqueur devant le CR Témouchent (3-1), s'est hissée en tête du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, alors que l'US Souf, leader de la poule Centre-Est, a mis un pied et demi en Ligue 1 grâce à son succès (3-1) contre l'IRB Ouargla, vendredi pour le compte de la 27e journée. A la faveur de sa victoire à domicile, l'ES Mostaganem (61 pts) repasse devant l'ES Ben Aknoun (60 pts) qui a subi un coup d'arrêt, en concédant le match nul (0-0) lors du derby l'opposant au NA Hussein-Dey (10e, 29 pts). A trois journées de la fin de saison, le chassé-croisé entre les deux principaux candidats à l'accession dans poule centre-ouest se poursuit avant la grande explication prévue lors de la dernière journée sur les hauteurs d'Alger, à Ben Aknoun. Derrière le duo de tête, la JSM Tiaret (3e, 57 pts) reste en embuscade après sa victoire (3-0) devant le MCB Oued Sly (5e, 45 pts), alors que le SC Mecheria (4e, 51 pts) s'est incliné (1-0) à la surprise général face à au WA Tlemcen



(14e, 25 pts), qui se reste toujours bloqué dans la zone de relégation mais remonte à hauteur du RC Kouba, hauteur d'un match nul (0-0) face au WA Boufarik (8e, 38 pts). Dans les autres duels pour le maintien, le MC Saida premier non-relégable avec 27 pts a été tenu en échec à domicile (2-2) par le GC Mascara (10e, 29 pts), et l'O Médéa (12, 28 pts) a éteint la lanterne rouge, le RC Relizane (4-0). Dans la dernière rencontre du groupe Centre-Ouest, l'ASM Oran (9e, 33 pts) a battu le SKAF Khemis Miliana (7e, 39 pts) sur le score de 2 à 0.

## Groupe Centre-Est: l'US Souf proche du rêve

Dans le groupe Centre-Est, l'US Souf (1ere, 57 pts) a conforté son fauteuil de leader suite à son succès sans bavures (3-1) devant l'IRB Ouargla (13e, 34 pts). Cette large victoire de l'USS lui permet d'entrevoir son accession historique en Ligue 1, notamment

après la nouvelle défaite de son dauphin l'AS Khroub (50 pts) face à l'US Chaouia (0-1). Distancé dans la course à l'accession, le NRB Telegma (3e, 47 pts) s'est imposé en déplacement face au MO Constantine (3-1), tout comme l'IB Khemis El Khechna (7e, 38 pts), vainqueur (2-1) chez l'E Sour Ghoulane (4e, 41 pts). Dans la lutte pour le maintien, l'AS Ain M'lila (8e, 37 pts) s'est extirpée de la zone de relégation en enchaînant avec un nouveau succès devant le MC El Eulma (9e, 36 pts), alors que la JS Bordj Menaïel et l'USM El Harrach (10e, 35 pts) se sont quittées sur un score de parité (0-0). Déjà reléguée en division inter-régions, HAMRA Annaba a battu la JSM Skikda (1-0) dans un match des adieux à la Ligue 2, tandis que le CA Batna (6e, 39 pts) a battu l'USM Annaba (2-1), qui se retrouve en danger à deux points du premier relégable, en l'occurrence l'US Chaouia avec 33 pts.

APS

MONDIAUX 2023 DE JUDO

## Dris Messaoud en finale de la poule D

Belle performance pour le judoka algérien Driss Messaoud. Ce dernier s'est qualifié en finale de la poule (D) des Mondiaux 2023 actuellement en cours à Doha (Qatar), après avoir enchaîné trois succès mardi matin, dans la catégorie des moins de 73 kilos. Le jeune athlète algérien avait commencé par dominer l'Arménien Ferdinand Karapetian, avant d'enchaîner avec le Finlandais Olin Valtteri, puis le Mongole Tsend-Ochir Tsogtbaatar, se retrouvant ainsi en finale de la Poule (D), où il attend de défier l'Italien Manuel Lombardo, pour une place en demi-finale. Son compatriote Waïl Ezzine, qui avait fait son entrée en lice la veille, dans la catégorie des moins de 66 kilos, a été moins chanceux, puisqu'il a

été éliminé dès le premier tour, après sa défaite contre l'Ouzbek Mukhriddin Tilolov. L'international algérien avait opposé une résistance farouche à son adversaire, pendant plus de cinq minutes et trente secondes, avant de s'incliner par Ippon. L'Algérie a engagé six judokas dans cette compétition, organisée du 7 au 13 mai à Doha. Les quatre autres représentants nationaux sont: Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Mustapha Yasser Bouamar a hérité de la poule (A), où il affrontera au premier tour Arman Adamian, engagé sous bannière neutre, alors que

Mohamed Sofiane Belrekaâ a été le seul des six représentants algériens à avoir été exempté du premier tour. Il débute donc directement au deuxième tour, contre le Hongrois Richard Sipocz. Chez les dames, Belkadi Amina a été versée dans la poule (C), où elle débute contre Zulhumar Dashkinova du Turkménistan, alors que sa compatriote Sonia Asselah a hérité de la poule (A) où elle débute au premier tour, la Croate Tina Radic. Selon les organisateurs 657 judokas (343 messieurs et 314 dames), représentant 99 pays des cinq continents participent à cette compétition planétaire, marquée par la participation des athlètes russes et biélorusses, engagés sous bannière neutre.

R. S.

COUPE DU MONDE EN EAUX PLATES - FINALE (A) DU 200M KL3

## L'Algérien Ibrahim Guendouz en bronze

Le payeur algérien Ibrahim Guendouz a décroché la médaille de bronze en Coupe du monde de para-canoë actuellement en cours à Szeged (Hongrie), après avoir terminé à la troisième place en finale (A) du 200 mètres KL3. La course a été remportée par le Britannique Jonathan Young en 41:17, devant l'Australien Dylan Littlehales, deuxième en 41:43, au moment où Guendouz a complété le podium en 41:92. Une première historique pour le canoë algérien, en attendant peut-être mieux, après l'entrée en lice des quatre autres représentants nationaux chez les valides (2 messieurs et 2 dames), et qui se trouvent actuellement au stade des demi-finales. En effet, outre Ibrahim Guendouz, l'Algérie est représentée par

Mohamed Ali Merzougui, qui disputera la demi-finale du 200 mètres en C1, alors que Riyad Bentouati sera en lice dans deux spécialités différentes en K1, puisqu'il disputera aussi bien la demi-finale du 200 mètres que celle du 1000 mètres. Chez les dames, Aya Ferfad disputera la demi-finale (B) du 500 mètres en K1, alors que sa compatriote Anfel Arabi sera engagée sur la demi-finale du 200 mètres en K1. Au total, l'Algérie a engagé sept payeurs (cinq messieurs et deux dames) dans cette Coupe du monde 2023 de Canoë-Kayak en Eaux Plates, qui se déroule du 11 au 14 mai courant en Hongrie. Outre les cinq internationaux déjà suscités, les deux autres sont, Ayoub Haïdra et Sid Ali Belaidi. La sélection nationale se trouve depuis le 8

avril en Hongrie, où elle a commencé par effectuer un long stage bloqué, pour peaufiner sa préparation en prévision de cet évènement planétaire. Une importante compétition, qui servira elle-même de préparation au tournoi de mois de novembre prochain au Nigeria, et qui sera qualificatif aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France). "Cette Coupe du monde en Eaux Plates nous permettra de mieux jauger les capacités de nos athlètes, car ils seront confrontés à une rude concurrence, à travers laquelle nous pourrions les évaluer dans les conditions du haut niveau", avait indiqué l'entraîneur national Malek Azzaoun, dans une précédente déclaration au site officiel de la Fédération (FASACK).

APS

BLESSÉ AU GENOU

## FIN DE SAISON POUR BENNACER

Victime d'une blessure au genou droit lors de la défaite de l'AC Milan mercredi soir en demi-finale aller de Ligue des champions contre l'Inter Milan (0-2), Ismaël Bennacer ne pourra pas terminer la saison en cours. Selon La Gazzetta dello Sport, le milieu de terrain international algérien pourrait être indisponible entre trois et quatre mois. La saison du milieu de terrain algérien de l'AC Milan Ismaël Bennacer est terminée après une blessure au genou droit mercredi soir en demi-finale aller de Ligue des champions contre l'Inter Milan, a annoncé le club rossonero. Le joueur de 25 ans était rapidement sorti après un choc à la fin du premier quart d'heure. «Les examens auxquels a été soumis Ismaël Bennacer ont révélé une blessure (...) du cartilage du condyle fémoral latéral (partie inférieure du fémur) du genou droit», a annoncé l'AC Milan. L'international algérien (46 sélections, 2 buts), pièce majeure des Rossoneri au milieu, devra subir une arthroscopie du genou, a-t-il précisé. Sa saison est «terminée», a indiqué à l'AFP un porte-parole du club, alors que le quotidien La Gazzetta dello Sport évoque une absence de l'ordre de trois à quatre mois, qui pourrait aussi perturber sa reprise de la saison 2023/24. Ainsi, Bennacer ne sera pas opérationnel pour la suite de la Ligue des Champions et des dernières journées du championnat de Serie A, sans oublier les deux derniers matchs de la sélection nationale algérienne, prévus en juin prochain, dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2023) en Côte d'Ivoire. Pour rappel, le métronome algérien a grandement contribué à la qualification de l'AC Milan pour le dernier carré, en offrant la victoire aux siens le 12 avril à domicile face à Naples, à l'occasion des quarts de finale (aller) de l'épreuve. Au match retour, les deux équipes se sont neutralisées (1-1).

R. S.

CAN U17 EN ALGÉRIE

## DES DEMI-FINALES EXPLOSIVES

Après avoir validé leur qualification pour la Coupe du monde de la catégorie, les quatre équipes du Sénégal, Burkina Faso, Maroc et Mali s'affrontent aujourd'hui pour une place en finale de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17ans (CAN U17) en Algérie. Les Sénégalais sont incontestablement la grande révélation de cette CAN des moins de 17 ans. Ils ont réalisé trois victoires en trois matchs. Les Lionceaux de l'Atlas sont implacables depuis le début de tournoi. Les Maliens ne sont pas mal non plus. Le programme des matchs Sénégal-Burkina Faso, dimanche 14 mai à 17h, Constantine. Maroc-Mali, dimanche 14 mai à 20h, Annaba. R. S.

LE MINISTRE DE L'HABITAT L'ANNONCE :

## LE STADE DE TIZI OUZOU SUR LE POINT D'ÊTRE LIVRÉ

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué, jeudi dernier une visite au stade de Tizi Ouzou pour s'enquérir de l'avancement des travaux et voir si le stade est prêt pour le match test, indique un communiqué du ministère. M. Belaribi a entamé sa visite par l'inspection du stade d'athlétisme où "les travaux ont beaucoup avancé", y est-il indiqué. Il s'est ensuite rendu au stade secondaire pour inspecter les vestiaires, avant de se rendre à l'hôtel du stade, où les travaux ont été achevés, précise le communiqué, ajoutant que les travaux au niveau des vestiaires du stade principal ont été également achevés.

Le ministre a également inspecté les différents équipements du stade, notamment les équipements techniques pour faciliter le travail des médias et les systèmes de chauffage d'eau, d'aération, de vidéosurveillance et de contrôle des portes d'accès, selon la même source. Au terme de sa visite, M. Belaribi a présidé une réunion avec les différents intervenants dans les travaux des deux stades, lors de laquelle un état des lieux a été présenté par le bureau d'étude chargé de suivre les travaux du stade, ainsi que le calendrier des travaux achevés et de ceux en cours d'achèvement. A cette occasion, le ministre a insisté sur "la nécessité de relever le défi et d'achever les travaux ces jours-ci", sachant que le taux d'avancement a atteint 97%. M. Belaribi a aussi enjoint à l'entreprise de réalisation des armoires électriques de monter ces équipements au niveau du stade avant le week-end prochain.

R. S.

# Timimoun : le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre, joyau architectural de l'Oasis rouge

L'architecture en terre caractérisant les anciennes bâtisses de la wilaya de Timimoun constitue un patrimoine séculaire témoignant du prolongement culturel africain de l'Algérie.

Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en Terre (CAPTERRE) fait partie des aspects urbanistiques qui matérialisent l'authentique architecture en terre dans la région offrant des formes géométriques et signes du génie berbère zénète, des décorations et sculptures murales très appréciées par les touristes tant locaux qu'étrangers qui convergent vers l'Oasis rouge. Réalisé en six ans (1912 à 1917) au cœur de la ville de Timimoun, le CAPTERRE, ayant servi auparavant de structure hôtelière jusqu'à sa fermeture en 1996, a fait, en vertu de l'arrêté du 21 janvier 2015, l'objet d'une classification en tant que monument historique et centre scientifique, a expliqué à l'APS le directeur-adjoint de cet établissement, Alae Belouâar. Ce centre est appelé, selon le même responsable, à contribuer à la réhabilitation de l'architecture en terre, la mise en valeur du patrimoine bâti en pisé et à la valorisation des compétences et techniques à même de garantir la pérennité de ce legs architectural national. Outre la promotion et la valorisation du patrimoine culturel bâti en terre, plusieurs missions ont, ainsi, été assignées à ce centre, dont l'élaboration et la supervision des études et recherches techniques allant dans le sens du développement et perfectionnement de la conservation et sauvegarde des biens culturels bâtis en adobe, leur restauration et entretien, l'archivage urbanistique des sites archéologiques et monuments historiques, la protection réglementaire des bâtisses en pisé à échelle locale et nationale, ainsi que l'inventaire et la

conservation du patrimoine culturel bâti en terre et l'élaboration des procédés techniques en matière de conservation et de restauration et d'entretien. L'on relève, à ce titre, la restauration depuis 2022 de plus de 62 monuments archéologiques, dix mausolées et huit (8) lieux de culte, en sus de l'élaboration de dossiers de classification à échelles locale, nationale et internationale d'édifices réalisés en Toub, dont les vieux Ksour, les mosquées, les mausolées et les forts éparpillés à travers les territoires du Gourara et d'autres régions du pays. Ces efforts visant la préservation et la promotion du patrimoine bâti en pisé ont également été appuyés par les contributions associatives, des acteurs de la société civile versés dans la protection du patrimoine, des partenaires du secteur de la culture et des organismes publics, par leur implication dans les diverses activités et manifestations menées par le CAPTERRE, à l'instar de la participation d'une association de la wilaya de Bejaïa qui a entrepris un chantier participatif de réhabilitation d'une maison traditionnelle pour servir, par la suite, à un site touristique à la satisfaction des touristes nationaux. Entre-autres activités entreprises dans ce sens l'année dernière, il est à noter l'animation, avec le concours d'associations de la wilaya de Timimoun, de chantiers de réhabilitation et de restauration de la Khalwa (Ermitage) du Moudjahid Cheikh Bouâama dans la commune de Deloul, la réhabilitation de la moquée "Kamouss" de la commune d'Ouled-Saïd, ainsi que



l'organisation, en 2021, d'un chantier participatif de restauration de la forteresse "Agham", sise dans la région de Talmine, aux hautes murailles et larges tours de contrôle, a fait savoir le même responsable. Selon M. Belouâar, le Centre s'est vu également confié l'animation d'actions de sensibilisation et d'information, des sessions de formation sur les techniques de construction en terre, la sculpture murale sur argile et terre, des sessions ayant profité en 2022 à plus de 230 personnes, dont des étudiants en architecture, des archéologues et des chercheurs en architecture en terre. De même que pas moins de 5.461 personnes, parmi lesquelles des élèves scolarisés et des étudiants, ont été ciblées par des programmes de sensibilisation sur l'importance de la préservation du patrimoine culturel local, l'utilisation des matériaux de construction locaux susceptibles de contribuer à la relance écono-

mique locale et la préservation des sites et lieux archéologiques et historiques, a ajouté le même responsable.

## DESSINS ET SCULPTURES INSPIRÉS DU QUOTIDIEN DES HABITANTS DU GOURARA

Le CAPTERRE regorge aussi de signes et de fresques témoignant d'étroits rapports historiques liant les populations des régions du Gourara, Touat et Zenata, des liens qui traduisent la coexistence interculturelle afro-berbère et soudano-zénète. Ces décorations sont pratiquement inspirées du quotidien des habitants du Gourara, leurs habitudes et régimes alimentaires, des fougara d'irrigation, en sus d'autres motifs symbolisant des formes humaines, dont la robustesse des Zénètes, et d'un foisonnement de dessins aux diverses interprétations, dont la forme carrée fait référence au blé, le triangle au maïs et le cercle symbolise l'or-

ge, a expliqué l'artisan Mohamed Arifi. Pour sa part, l'architecte Chaker Akbaoui a indiqué que le CAPTERRE est encadré par une douzaine d'architectes versés dans différentes missions, dont la réhabilitation et la restauration des anciennes bâtisses, l'élaboration d'études techniques pour les sites et monuments archéologiques, l'inventaire, le recensement et la réhabilitation du patrimoine, l'établissement de leurs schémas, l'organisation de visites guidées au profit d'archéologues, d'historiens et de sociologues aux sites et monuments bâtis en pisé.

L'animation de cycles de formation, de campagnes d'information, l'accompagnement des universitaires et des chercheurs dans la préparation de leurs travaux et thèses afférents au thème du patrimoine bâti en terre, font aussi partie des missions dévolues au Centre dans le cadre des efforts de protection et de préservation du patrimoine bâti en terre, notamment dans l'Oasis rouge. Le Centre envisage également, au titre des activités célébrant le Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), d'organiser du 14 au 18 mai courant deux ateliers, l'un dédié à la formation sur les techniques de construction en terre, et l'autre au chantier opérationnel des constructions en terre. Créé en 2013 à l'initiative du ministère de la Culture, le CAPTERRE s'assigne comme objectifs notamment la promotion des techniques de construction répondant à "l'économie verte", respectueuse de l'environnement et préservant les ressources naturelles.

M.Dj./Aps

## Mila : Mohamed-Walid Chemami d'Oum El Bouaghi remporte le prix du 4<sup>e</sup> Salon des arts plastiques

L'artiste-peintre Mohamed-Walid Chemami, d'Oum El Bouaghi, a décroché le prix de la meilleure toile, intitulée "La jeune fille et l'emblème", dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> édition du Salon national des arts plastiques clôturé mercredi soir à la Maison de la Culture Mubarak El Mili de Mila, et dédiée au thème "Mémoire de la Révolution". Le prix du "meilleur tableau de l'exposition" a été décerné à l'artiste Baghdad Ben Malika de la wilaya de Tiaret pour son œuvre "la ligne Challe" qui a suscité l'admiration du jury qui a évalué les œuvres du concours. Selon Mohamed-Walid Chemami, lauréat du concours, le salon a donné lieu à une saine compétition et permis de juger de la maîtrise des techniques des arts plastiques autour du thème de la mémoire de la glorieuse Révolution et des sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer son indépendance. Sadek Amine-Khodja, président du jury, artiste, professeur assistant et ancien directeur de l'Ecole des beaux-arts de Constantine, a souligné que les 26 œuvres participant à ce concours étaient d'un niveau "acceptable" voire, pour certaines, "très honorable", ce qui augure, selon lui, d'un avenir prometteur pour l'art plastique. M. Amine-Khodja a ajouté que les peintures ayant participé à ce salon ont été évaluées en fonction de

plusieurs critères, dont la profondeur de l'œuvre, le respect du thème du concours, la maîtrise des techniques d'arts plastique, le style adopté et l'esthétique de la toile présentée. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture du salon, le directeur de la Maison de la culture Mubarak El-Mili, Abderrezak Bouchenak, a estimé que ce rendez-vous

artistique, qui a vu une participation distinguée d'artistes de différentes wilayas du pays, est une "opportunité qui a permis de réconcilier à nouveau le public avec les arts plastiques". La forte affluence à l'atelier organisé en "open space" au jardin public Rachid Chaâboub de Mila "encourage l'organisation d'événements similaires et la tenue régulière d'autres activi-

tés culturelles à l'avenir" a souligné M. Bouchenak. Il est à noter que la quatrième édition du Salon national des arts plastiques, organisé par la Maison de la Culture Mubarak El Mili du 08 au 10 mai 2023, a vu la participation de 30 artistes plasticiens de différentes wilayas du pays, à l'image de Souk Ahras, Bouira, Tiaret, Blida et To

I. M.

## CONCOURS DES ÉCRIVAINES ET POÉTESSES D'EXPRESSION ARABE ET AMAZIGHE : Bouslimani distingue les lauréates

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé jeudi à Ghardaïa une cérémonie de remise des primes à six lauréates ayant participé à la 13<sup>ème</sup> édition du concours des écrivaines et poétesses d'expression arabe et amazighe dédié à la créativité des femmes au foyer et organisé par la radio locale. Initié annuellement par la radio algérienne à Ghardaïa, en collaboration avec un sponsor local, en vue d'encourager les diverses œuvres poétiques, littéraires et autres essais écrits soit en arabe, soit en tamazight n'ayant fait l'objet d'aucune publication auparavant, que ce soit en version imprimée ou numérique, ce concours a pour objectif de dévoiler le

talent des femmes au foyer de la région de Ghardaïa, a expliqué le directeur de la radio locale, Ali Djeridi. Cette initiative ambitionne d'aider les femmes au foyer à mettre en valeur leurs capacités dans les domaines artistique, culturel ou littéraire, à promouvoir la production littéraire et artistique sous les différents modes d'expression locaux et les encourager à l'écriture et à l'émulation créative, a-t-il précisé. C'est une occasion aussi pour célébrer l'art d'écrire féminin de la région et de participer à l'enrichissement culturel de Ghardaïa, a ajouté M. Djeridi. Au total, plus de 160 femmes ont été primées depuis la création en 2010 de ce concours organisé à l'initiative de la

radio algérienne de Ghardaïa grâce à leurs travaux en langues arabe et amazighe, ont indiqué les organisateurs, précisant que plus d'une dizaine d'œuvres littéraires de ces femmes a été éditée.

En visitant le siège de l'antenne locale relevant de l'Etablissement public de télévision de Ghardaïa, M. Bouslimani a, à cette occasion, indiqué que "les pouvoirs publics font tout pour accompagner la télévision algérienne appelée à mettre en valeur les potentialités de la région". Le ministre a, par ailleurs, exhorté les responsables de l'antenne locale de la télévision à donner une grande importance aux jeunes talents et créateurs.

Aps

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TISSEMSILT  
DAIRA DE BORDJ BOUNAAMA  
COMMUNE DE SIDI SLIMANE  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE :098538209001522

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2023**

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N° 15/247 paru le 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Slimane wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2023 pour l'exécution de projet suivant :

✓ **Stabilisation et revêtement de la route reliant C.C N°11 fraction Nicheb - Fraction katalla au douar M'hania sur 1800 ML.**

Les entreprises concernées n'ayant pas un projet en cours de réalisation au niveau de service contractant peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune contre paiement de la somme de : **4000.00 DA**

**Les Capacités Minimales :**

- Capacités Professionnelles :** Certificat de qualification et de classification activité principale travaux public catégorie 03 ou plus
- Capacité financière :** une moyenne de chiffre d'affaire de trois (03) dernières années (2020,2021 et 2022) supérieur ou égal de 15.000.000,00 DA
- Capacités Technique :** Références professionnelles trois (03) attestations de bonne exécution des projet similaires.

**I - Dossier de candidature :**

- Déclaration de candidature signée, datée et visée
- Déclaration de probité signée, datée et visée
- Copie des statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités du candidat ou soumissionnaire
- Copie de Certificat de qualification et de classification activité principale travaux public catégorie 03 ou plus
- Les bilans financiers des trois dernières années (2020-2021-2022) approuvés par les services d'impôts
- Attestation de bonne exécution signée par les différents services contractants avec le cocontractant
- Les moyens humains et matériels pour la réalisation du projet
- C20

**II - l'offre technique :**

- Quittance de paiement d'une somme de **4000.00 D A** (frais de documentation) pour chaque cahier des charges
- Déclaration à souscrire signée, datée et visée
- Mémoire technique justificatif (signé, daté et visé) avec tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- Le cahier des charges concernant le marché (instruction aux soumissionnaires, C.C.A.G, C.P.S, C.P.T) signé daté et visé portant à la fin la mention manuscrite « lu et accepté »
- Planning d'exécution signé, daté et visé conforme au délai de réalisation.
- Dans le cas d'un groupement d'entreprises sous la forme d'un groupement solidaire ou conjointes et en plus des pièces sollicitées doit exiger un acte qui détermine le taux de chaque entreprise en présentant un certificat de qualification et classification professionnelle de chaque membre de ce groupement.

**3 - l'offre financière :**

- La lettre de soumission signée, datée et visée
- Le bordereau des prix unitaires signé, daté et visé
- Le devis quantitatif et estimatif signé, daté et visé
- Le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, quant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » offre technique ou offre financière selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe scellée et anonyme, comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Appel d'offres N° 04/2023 - Objet de l'appel d'offres : \_\_\_\_\_ les offres doivent être déposées à l'état Général de l'A.P.C de Sidi Slimane
- Le dépôt des offres est fixé dans le **quinzième (15<sup>ème</sup>)** jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP avant 14:00 heures en cas où le dernier jour est férié l'ouverture se fera le jour ouvrable suivant la date de dépôt des offres avant 14:00 heures.
- L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à 14:00 heures les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à l'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres

**L'EXPRESS DU 14/05/2023** **ANEP : N° 2316011604**

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**

**وزارة الأشغال العمومية و الري و المنشآت القاعدية**

ولاية المسيلة  
مديرية الأشغال العمومية  
رقم التعريف الوطني 09.9028019036617

WILAYA DE M'SILA  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
N.L.F 09.9028019036617

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La direction des travaux publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°12/2023 dans les quotidiens nationaux : «الصوت الآخر» en arabe et «l'Express» en français en date du : 27/03/2023, Dans le cadre du Programme d'Entretien des Routes Nationales Exercice 2019, Pour la réalisation du projet :

- ♦ TRAVAUX SUR AO
  - Entretien et Protection RN89 de PK 151+000 au PK 154+000
- ♦ ETUDE EXPERTISE ET CONTROLE DES TRAVAUX
  - Etude d'expertise de la RN 45 de PK 102+000 au PK 104+000
  - Etude d'expertise d'un ouvrage d'art sur RN 45 au PK 87+000 (Oued Seouliane)
  - Etude d'expertise d'un ouvrage d'art sur RN 08 au PK 212+000 (Oued Bourdian)

La procédure d'évaluation des offres (techniques et financières) faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné lieu aux résultats suivants:

| LOT  | Entreprise   | Montant de Marché Apret Correction(DA) | Délais  | Note Technique /100 points | Offre Financière                 |
|--|--|--|---------|----------------------------|----------------------------------|
| Entretien et Protection RN89 de PK 151+000 au PK 154+000                       | Entreprise de Bâtiement et de Travaux Publics et de la Force et Electricité et Hydraulique et tout corps d'état, M'sila ZERKAOU RAOUF NIF : 798228130900727                      | 5.813.745,00                           | 02 Mois | 83,33                      | Moins Disant parmi les Qualifiés |
| - Etude d'expertise de la RN 45 de PK 102+000 au PK 104+000                    | Bureau d'Etudes en Infrastructures et en Transports EURL ENGINEERING STUDY 05 B Cooprative, El Anel Jule Var Kouba -Alger Directeur Général :Ayadi Sid Ahmed NIF :00011000107963 | 1.273.300,00                           | 04 Mois | 82                         | Moins Disant parmi les Qualifiés |
| - Etude d'expertise d'un ouvrage d'art sur RN 45 au PK 87+000 (Oued Seouliane) | Bureau d'Etudes/Expertise et Suivi des Travaux de Construction « B.E.S.T » Cité des Annaires 2 Boudia Kouba - Alger  | 238.000,00                             | 01 Mois | 75                         | Moins Disant                     |
| - Etude d'expertise d'un ouvrage d'art sur RN 08 au PK 212+000 (Oued Bourdian) | Bureau d'Etudes/Techniques et Géotechniques des Travaux Publics « El Maabidj » Cité 20 Logis participant -M'sila   | 1.120.500,00                           | 03 Mois | 78                         | Moins Disant parmi les Qualifiés |

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'sila, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de nos services, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

**L'EXPRESS DU 14/05/2023** **ANEP : N° 2316011666**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA  
COMMUNE DE STAOUËLI  
N° 123 /2023

Staouéli le, 2023 05 02

**Avis N°22/2023**

**d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales**  
NIF : 41000200001608501052  
Imputation budgétaire : Budget d'équipement

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Staouéli lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour l'opération suivante :

« Réalisation de passerelles (BRIDJA - KHAITI / Palm Beach / BENDADA - KHAITI / DOURANE - KHAITI) »

Seules les entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes, peuvent soumissionnées :

- Capacité professionnelle :** ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : Trois (III) ou plus **Activité Principale Travaux Publics ou bâtiment.**
- Capacité financière :** ayant une moyenne minimum, des chiffres d'affaires des trois dernières années, de **20 000 000,00 DA**, justifié par les bilans financiers des années **2019, 2020 et 2021** visés par les services des impôts.
- Capacité technique :**
  - ♦ **Moyens humains :** Un **Ingénieur d'état ou master en Travaux Publics ou génie civil**, justifié par un diplôme et une attestation d'affiliations CNAS ou CASNOS datée de trois (03) mois maximum.
  - ♦ **Moyens matériels :** **Pelle mécanique** justifié par la carte grise jointe du contrat d'assurance en cours de validité.
  - ♦ **Références professionnelles :** ayant réalisé au moins **Un (01) Projet de** « dans les travaux de réalisation de charpente métallique » (les attestations devront être signées par le maître de l'ouvrage publics).

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la commune de Staouéli - boulevard KHAITI Ahmed « bureau des marchés », contre un paiement de **2000,00 DA**, auprès du trésor communal de Staouéli, représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent être composées de :

**A-Dossier de candidature comprendra :**

- la déclaration de candidature, dûment renseignée, signée et datée, selon le modèle ci-joint.
- la déclaration de probité, dûment renseignée, signée et datée, selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités, ci-dessus, dans l'éligibilité.

**B-offre technique comprendra :**

- Une déclaration à souscrire, dûment renseignée, signée, datée et paraphée selon le modèle ci-joint.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : **Un Mémoire Technique Justificatif** (Selon le modèle joint en annexe) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signée et datée.

**C-Offre financière comprendra :**

- la lettre de soumission, dûment renseignée, signée et datée, selon le modèle ci-joint.
- le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseignée, signée et datée.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseignée, signée et datée.

Les trois dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

**Avis n°22/2023 d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales**  
« Réalisation de passerelles (BRIDJA - KHAITI / Palm Beach / BENDADA - KHAITI / DOURANE - KHAITI) »

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze(15) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP et les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée, au plus tard, à **12h00**.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à **12h15** au siège de commune de Staouéli.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés par la durée de préparation des offres (**Quinze(15) jours**) à compter de la date d'ouverture des plis.

**L'EXPRESS DU 11/05/2023** **ANEP : N° 2316011448**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE SETIF  
DAIRA D'AIN OULMENE  
COMMUNE D'AIN OULMENE

**AVIS d'adjudication pour location des Droits d'exploitation**  
**Du marché de gros de légumes et fruits.**

Le président d'assemblée populaire communale d'Ain Oulmène lance un avis d'adjudication pour location des Droits d'exploitation Du marché de gros de légumes et fruits Du 01/06/2023 ou 31/05/2024.

- \* la mise a prix annuelle pour la location du marché de gros des légumes et fruits est : **6.627.000,00 DA**
- \* les personnes et établissements intéressés par cette annonce, sont tenus de fournir les pièces et documents ci-après:

- 01/ demande de participation avec précision du nom, Prénom, Profession adresse.
- 02/ le cahier des charges doit être signé par le soumissionnaire et légalisé par l'APC contre paiement d'une somme de **10.000,00 DA**.
- 03/ Chèque bancaire au nom du soumissionnaire visé par la banque d'une valeur de **30%** de la mise a prix annuelle **Du marché de gros de légumes et fruits** D'une durée d'un mois.
- 04/ l'extrait de rôle du participant et le garant délivré par le receveur des impôts chef lieu de la commune du participant (tout taxe et impôt).
- 05/ Une mise à jour pour les locataires des biens de la commune.
- 06/ Attestation de la bonne conduite et le paiement des dettes pour le participant et le garant délivré par le président le l'APC chef lieu moins de trois mois.
- 07/ Attestation de la bonne conduite délivrée par la banque du soumissionnaire moins de trois mois.
- 08/ Extrait de naissance original de participant.
- 09/certificat de Résidence du participant.
- 10 /Copie du registre de commerce, Comportant le code de gestion et location des marchés et des structures commerciales.
- 11 / Copie de la carte fiscale et numéro d'identification statistique.
- 12/ Copie de l'affiliation CASNOS-CNAS
- 13/ Copie de la pièce d'identité du participant.
- 14/ Une procuration notariée par le soumissionnaire pour les procurés.
- 15/ attestation de non faillite moins de 06 mois.

\* Le dépôt des dossiers sera au niveau de bureau du secrétariat du président de l'assemblée populaire communale, dans un double pli dont le pli extérieur porte la mention :

**« AVIS d'adjudication pour location des Droits d'exploitation du marché de gros de légumes et fruits. » - à ne pas ouvrir -**

- Et ce avant le: **18 /05/2023** a midi (12:00) dernier délai de dépôts de dossiers
- Adjudication prévue le: **21/05/2023** a (10:00) heure.

**Pour tout renseignement complémentaires appelez au: tel : 036.56.33.33 05 07**

**L'EXPRESS DU 14/05/2023** **ANEP : N° 2316011682**

APRÈS SA RENCONTRE AVEC  
POUTINE

## LE MINISTRE CHINOIS DE LA DÉFENSE SALUE DES LIENS «FORTS» AVEC MOSCOU

Par Le Figaro

«Nous avons des liens très forts, qui dépassent les alliances militaro-politiques de l'époque de la Guerre froide» et sont «très stables», a expliqué Li Shangfu.

Le ministre chinois de la Défense Li Shangfu a salué dimanche des liens «forts» avec Moscou lors d'une rencontre avec le président russe Vladimir Poutine au Kremlin. «Nous avons des liens très forts, qui dépassent les alliances militaro-politiques de l'époque de la Guerre froide» et sont «très stables», a-t-il dit lors de cette rencontre retransmise à la télévision russe, selon leur traduction.

### «NOUVELLE ÈRE»

Il a ajouté que les relations entre la Russie et la Chine étaient «déjà entrées dans une nouvelle ère». «Il s'agit de ma première visite à l'étranger depuis que j'ai pris mes fonctions de ministre de la Défense. J'ai choisi spécifiquement la Russie, afin de mettre l'accent sur la nature spéciale et l'importance stratégique de nos relations bilatérales», a ajouté Li Shangfu. Li Shangfu a par ailleurs transmis à Vladimir Poutine les «salutations cordiales» du président chinois Xi Jinping, a indiqué le ministère chinois de la Défense dans un communiqué publié lundi. «La Chine est disposée à travailler avec la Russie» pour «renforcer la communication stratégique entre les deux armées» et «apporter de nouvelles contributions au maintien de la sécurité et de la stabilité mondiales et régionales», selon la même source, qui ne mentionne pas le conflit en Ukraine.

Lors de cette rencontre, à laquelle participait également le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou, Vladimir Poutine a salué la coopération militaire entre les deux pays. «Nous travaillons activement par l'intermédiaire des départements militaires, échangeons régulièrement des informations utiles, coopérons dans le domaine de la coopération militaro-technique et menons des exercices conjoints», a déclaré Vladimir Poutine.

«Il s'agit sans aucun doute d'un autre domaine important qui renforce la nature (...) de nos relations», a-t-il ajouté. Cette visite de Li Shangfu en Russie, qui doit durer jusqu'au 19 avril, intervient après celle du président chinois Xi Jinping en mars à Moscou. Lors de ce sommet, Vladimir Poutine et Xi Jinping avaient affiché leur bonne entente, se posant comme des alliés stratégiques déterminés à résister à un hégémonisme américain. Depuis le début du conflit, Pékin se dit officiellement neutre, sans jamais condamner l'invasion russe. Xi Jinping n'a jamais parlé au président ukrainien Volodymyr Zelensky.

La Chine a toutefois publié fin février sa position en 12 points sur la crise ukrainienne, dans laquelle elle appelle formellement au respect de la souveraineté de tous les pays - Ukraine comprise. Se disant fermement opposée à toute attaque contre des civils, la diplomatie chinoise plaide également pour des pourparlers de paix et exhorte les parties prenantes à ne pas utiliser d'armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques

SOUDAN

# Les Forces de soutien rapide assurent avoir pris le contrôle total du palais présidentiel

Les Forces de soutien rapide au Soudan ont annoncé, lundi à l'aube, qu'elles ont remporté des victoires écrasantes dans les affrontements contre l'armée, affirmant avoir pris le contrôle total du palais présidentiel de la capitale, Khartoum, et de ses environs.

Par Agence Anadolu

Dans un communiqué consulté par Anadolu, "les Forces de soutien rapide ont déclaré qu'elles sont en train de mener une bataille fatidique pour mettre un terme au groupe putschiste qui dirige l'armée". "Les Forces de soutien rapide ont remporté des victoires écrasantes à travers la saisie d'un certain nombre de quartiers généraux des forces armées", indique le communiqué. D'après la même source, "les Forces ont également pris le contrôle du quartier général des forces terrestres, se sont emparées de la tour du ministère de la Défense et du palais présidentiel et ses environs, ainsi que la saisie de plus de 200 réservoirs." Jusqu'à 08h25 (GMT), l'armée soudanaise n'a émis aucun commentaire officiel à ce propos. Pour le troisième jour consécutif, les villes soudanaises, dont la capitale, Khartoum, sont le théâtre d'affrontements armés continus entre l'armée et les Forces de soutien rapide. Les parties prenantes au processus politique au Soudan ont annoncé que la signature d'un



accord final serait reportée sine die, en raison de la poursuite des tractations entre les militaires. Déjà repoussée une première fois le 1er avril, la signature de l'accord de transition au Soudan, prévue le 6 avril, a été reportée une deuxième fois en raison de la reprise des pourparlers entre militaires. Le 8 janvier der-

nier, un processus politique a été amorcé au Soudan entre les signataires de l'accord-cadre du 5 décembre 2022, à savoir ; le Conseil de Souveraineté au pouvoir et les forces civiles, notamment le mouvement "Liberté et changement-conseil central", pour parvenir à un accord qui pourrait résoudre la crise politique

dans le pays. L'opération vise à répondre à une crise qui dure depuis le 25 octobre 2021, le commandant de l'armée, Abdel Fattah Al-Burhan, ayant imposé des mesures d'exception, dont la dissolution du Conseil de Souveraineté et celui des ministres de transition et la déclaration de l'état d'urgence.

TENSION AVEC LA CHINE

## Un navire de guerre américain a voyagé dans le détroit de Taïwan

Par Le Point

Une semaine après de vastes exercices militaires chinois autour de Taïwan, un destroyer américain a navigué dans le détroit de l'île, revendiqué par Pékin. Le destroyer américain USS Milius a navigué dimanche 16 avril dans le détroit de Taïwan, revendiqué par Pékin, a annoncé la marine américaine. Cette manœuvre intervient une semaine après de vastes exercices militaires chinois dans la même zone. L'USS Milius «a effectué un transit de routine dans le détroit de Taïwan» dimanche, a indiqué la marine américaine dans un communiqué, «dans des eaux où la liberté de navigation et de survol en haute mer s'applique conformément au droit international». «Le navire a transité dans un corridor dans le détroit situé au-delà de toute mer territoriale d'un État côtier», a ajouté le communiqué. «L'armée des États-Unis vole, navigue et opère partout où le droit international le permet.»

### LA CHINE DÉNONCE UNE «INTRUSION ILLÉGALE»

La Chine a indiqué lundi avoir surveillé attentivement le passage d'un navire de guerre américain dans le détroit de Taïwan, revendiqué par Pékin, accusant les

États-Unis de volontairement faire du «battage médiatique» autour de l'incident.

«Les troupes [...] maintiennent en permanence un haut niveau d'alerte et défendent avec détermination la souveraineté et la sécurité nationales, ainsi que la paix et la stabilité régionales», a indiqué Shi Yi, un porte-parole de l'armée chinoise, dans un communiqué publié par le théâtre d'opérations Est. La semaine dernière, l'USS Milius avait navigué à proximité des îles Spratleys, également revendiquées par Pékin en mer de Chine méridionale. Le gouvernement chinois avait dénoncé une «intrusion illégale». Le passage du navire de guerre américain à proximité de Taïwan intervient une semaine après de vastes exercices militaires chinois autour de l'île.

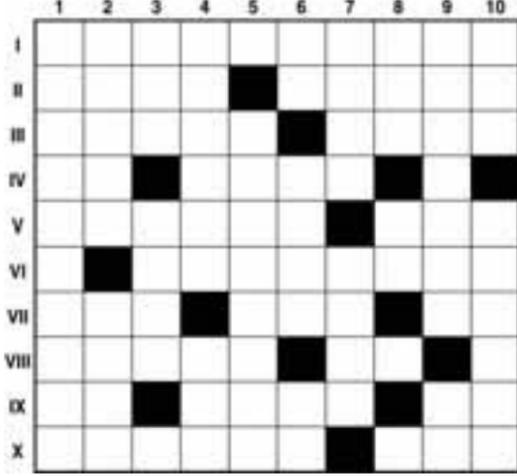
### TAÏWAN BÉNÉFICIE D'UN SOUTIEN MILITAIRE AMÉRICAIN

Trois jours durant, des navires et des avions de guerre chinois avaient simulé un «bouclage» de Taïwan, en représailles à une rencontre aux États-Unis entre la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen et le président de la Chambre américaine des représentants, Kevin McCarthy. Les exercices se sont officiellement

terminés le 10 avril, mais des navires et des avions militaires chinois ont continué à circuler dans les environs de Taïwan depuis. Le ministère taïwanais de la Défense a dit, lundi, avoir détecté 4 navires et 18 avions chinois, dont 4 ont pénétré dans la zone d'identification de défense aérienne (ADIZ) de Taïwan. L'ADIZ de Taïwan n'est pas identique à l'espace aérien de l'île, et inclut une zone beaucoup plus large qui chevauche une partie de l'ADIZ de la Chine, et comprend même une portion du continent. Des navires militaires occidentaux croisent régulièrement dans le détroit de Taïwan, provoquant à chaque fois les protestations de Pékin.

Le destroyer américain USS Chung-Hoon a traversé ce détroit en janvier, suivis en février par deux frégates américaine et canadienne. La Chine voit avec mécontentement le rapprochement ces dernières années entre les autorités taïwanaises et les États-Unis qui, malgré l'absence de relations officielles, fournissent à l'île un soutien militaire substantiel. Pékin considère Taïwan comme une province qu'il n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. La Chine vise cette réunification, par la force si nécessaire

## Mots Croisés



**HORIZONTALEMENT :**  
 I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur. III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit. VI. Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne. En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or). IX. 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière entre la Pologne

et l'Allemagne. Raisin pressé.  
**VERTICALEMENT :**  
 1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents. 3. Savoir-faire. Apre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu bêtas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste. Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. Préfecture en Bourgogne.

## Les mots fléchés

|                       |                      |                    |                         |                   |
|-----------------------|----------------------|--------------------|-------------------------|-------------------|
| VEHICULE DE TOURISTES | MAISON PROVENÇALE    | LE BORD DE LA MER  | NÉCESSITÉS              | ÎLE DE VACANCES   |
| SE VISITE EN VACANCES |                      |                    | RÉFLÈCH                 | SIGNE DE CROIX    |
|                       |                      | GROS CHAT          |                         |                   |
| BAIE AU JAPON         |                      | DE PETITE TAILLE   |                         |                   |
|                       |                      |                    | HOMOGENE                | ENTRE DEUX MAREES |
| NABOT                 |                      |                    | CAP SUR LES CANARIES    | VOILE D'AVANT     |
|                       |                      |                    |                         | ESTONIE           |
| ÎLE DU MORBIHAN       | UNE PARTIE DU VOYAGE |                    |                         | NUANCER           |
|                       |                      | HABITE SUR UNE ÎLE |                         |                   |
| PEINTRE CATALAN       | PETIT GÉNIE          |                    | CONNU                   | CONJONCTION       |
|                       |                      |                    | PORT DE LA MÉDITERRANÉE |                   |
| VIRE DE BORD          |                      |                    | RAFALE                  |                   |

## LETTRE EN TROP

RETIREZ UNE LETTRE D'UN MOT DE LA GRILLE DE GAUCHE ET REPORTEZ DANS LA GRILLE DE DROITE UNE ANAGRAMME FORMÉE DES LETTRES RESTANTES ET DÉSIGNANT LE NOM D'UNE FLEUR.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| A | J | O | S | D |   |   |   |   |   |
| V | U | L | S | O | O |   |   |   |   |
| A | C | L | S | O | U | S |   |   |   |
| N | H | V | E | N | C | H | I | L | P |
| D | A | E | A | R | I | L | L | E | P |
| I | A | T | A | R | I | L | L | E | P |
| E | N | T | S | S | E | E | L | E | P |
| . | . | . | . | . | . | . | . | . | . |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRECEDENTS

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1    | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |   |
| I    | P | A | N | S | E | M | E | N | T |
| II   | A | G | I | O | T | E | R | A | I |
| III  | T | E | S | S | I | T | U | R | E |
| IV   | E | N | I | O | C | I | D |   |   |
| V    | R | A | T | E | L | S | N | A |   |
| VI   | N | I | A | E | U | M | E | S |   |
| VII  | I | S | O | L | E | R | A | S |   |
| VIII | T | E | N | U | G | R | U | E |   |
| IX   | E | S | S | E | N | I | E | N | S |

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| -I | C | A | B | R | E | L |   |   |   |
| -C | S | A | R | D | O | U |   |   |   |
| -P | R | E | N | A | U | D |   |   |   |
| -S | L | A | V | O | I | N | E |   |   |
| -E | S | O | U | C | H | O | N |   |   |
| -U | B | A | L | A | V | O | I | N | E |
| -S | C | O | R | N | E | I | L | L | E |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | T | C | P |   |   |   |   |   |
| A | U | S | T | R | A | L | I | E |
| A | U | C | U | N | E | T |   |   |
| O | D | E | D | A | G | U | E |   |
| E | D | R | E | D | O | N |   |   |
| B | L | E | U | A | I | S |   |   |
| O | B | A | P | R | O |   |   |   |
| T | U | N | I | S | I | E | T |   |
| P | E | S | O | P | E | T |   |   |
| S | E | C | H | I | L | I |   |   |
| E | V | A | D | A | E | V | E |   |
| A | R | A | L | S | E | S |   |   |

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 32 :  
 Le mot-mystère est : PAPILLOTE

## MOTS MÊLÉS N° 32

- ANGLE
- APESANTEUR
- COMETE
- COMPUT
- COSMOS
- ESPACE
- ETOILE
- FUSEE
- GALAXIE
- JUPITER
- LUNE
- MARS
- MATIERE
- MERCURE
- METEORE
- NAVETTE
- NEBULEUSE
- NEPTUNE
- PHASE
- PLANETE
- SAROS
- SATELLITE
- SATURNE
- SOLEIL
- UNIVERS
- VENUS

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | C | O | N | S | O | M | S | O | C | S | T |
| S | A | M | E | R | C | U | R | E | S | O | U |
| G | T | R | E | U | E | T | E | N | A | L | P |
| A | P | E | S | A | N | T | E | U | R | E | M |
| L | N | H | T | A | O | I | I | T | O | I | O |
| A | U | G | A | I | T | S | V | P | S | L | C |
| X | F | N | L | S | L | U | U | E | U | L | O |
| I | U | E | E | E | E | L | R | N | R | J | M |
| E | S | U | E | L | U | B | E | N | E | S | E |
| L | E | A | N | A | V | E | T | T | E | V | T |
| M | E | T | E | O | R | E | S | P | A | C | E |
| T | I | E | R | E | I | T | A | M | O | S | N |

## LEADERS ARABES DU TOURISME ET DES VOYAGES LE P-DG D'AIR ALGÉRIE DANS LE TOP 50

Le magazine Forbes vient d'établir un classement des 100 leaders arabes du tourisme et des voyages pour l'année 2023. Le P-DG d'Air Algérie, Yacine Benslimane, y occupe la 34<sup>e</sup> place, loin devant ses homologues des compagnies aériennes maghrébines. La liste 2023 inclut

des personnalités, de 33 nationalités, considérées comme « les plus influentes de l'industrie du voyage et du tourisme de la région. Le classement reflète la reprise du flux des voyageurs vers les pays arabes, après les fluctuations induites par la crise sanitaire.



# 16

Alger  
23°

Constantine  
21°

Ouargla  
29°

Oran  
22°

|              |             |            |                |             |
|--------------|-------------|------------|----------------|-------------|
| <b>FADJR</b> | <b>DOHR</b> | <b>ASR</b> | <b>MAGHREB</b> | <b>ISHA</b> |
| 03:57        | 05:46       | 16:32      | 19:43          | 21:19       |

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 14 MAI 2023 // N°556 // PRIX 20 DA

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

## Sonatrach et ENI unissent leurs efforts

**Le Groupe Sonatrach vient d'organiser, en partenariat avec le partenaire italien « ENI », un atelier technique intitulé « Protocole pour la réduction des gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique ». La rencontre vise à élaborer un plan d'action qui définit les futurs projets communs avec le partenaire italien « ENI » en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en œuvrant à réaliser une transition énergétique durable...**



Le Groupe Sonatrach a organisé, en partenariat avec le partenaire italien « ENI », un atelier technique intitulé « Protocole pour la réduction des gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique », visant

à élaborer un plan d'action pour identifier les futurs projets communs afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et réaliser la transition énergétique durable, a indiqué un communiqué du groupe Sonatrach. Organisé jeudi dernier au siège de la Direction générale de Sonatrach, l'atelier s'inscrit dans le cadre de

la mise en œuvre du protocole d'intention stratégique conclu le 23 janvier 2023 relatif aux projets communs pour la neutralisation carbone et de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'aux énergies renouvelables. La rencontre a vu la participation des ingénieurs et des cadres du groupe Sonatrach, des experts du par-

tenaire « ENI » ainsi que des représentants de l'Agence spatiale algérienne (ASAL). « Elle vise à élaborer un plan d'action qui définit les futurs projets communs avec le partenaire italien « ENI » en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en œuvrant à réaliser une transition énergétique durable », a ajouté la même source. L'atelier qui a évoqué « l'approche de Sonatrach en matière de maîtrise de l'empreinte carbone dans ses installations de production, a vu la présentation de différents projets contribuant à la réduction des émissions de gaz, notamment à l'issue de l'opération de mise en conformité de ces installations aux normes internationales en matière de réduction des gaz à effet de serre et la récupération des gaz au niveau des nouvelles installations ». La rencontre a aussi porté sur l'expérience internationale du partenaire ENI en matière de maîtrise des

émissions de carbone au niveau de ses installations énergétiques à travers le monde, en se focalisant sur les projets de partenariat actuels avec Sonatrach. Les nouvelles technologies de pointe utilisées dans ce domaine par ENI ont été présentées, ainsi que sa vision prospective 2030-2050. Les travaux de cet atelier ont également connu l'intervention d'une représentante de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), axée sur la mission de l'Agence dans l'accompagnement de Sonatrach en vue de fixer les taux des émissions de gaz torchés et de méthane. Cette mission s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Groupe en vue de réduire l'empreinte carbone, notamment grâce aux données exactes fournies par les images satellites, aux applications numériques et à l'utilisation des nouvelles technologies spatiales exploitées par l'ASAL.

Y.B.

## Apprentissage d'une langue et son importance sociale

Aujourd'hui, il est impératif de revoir plusieurs fois son texte et lire entre les lignes, et deviner des idées, des messages ou des explications, où toutes les langues sont belles et importantes. Certaines plus importantes par leur utilisation, linguistique, scientifique et/ou économique, adaptées notamment selon la politique de chaque pays. Avec la mondialisation et la révolution numérique, apprendre une langue est la clé de la réussite dans tous les domaines, que ce soit professionnel ou social. La linguistique, cette étude scientifique du langage qui existe depuis des millénaires, utilisée comme un moyen de communication, l'apprentissage et aussi le « métalinguistique », un adjectif dérivé du « substantif métalangue » il qualifie alors les utilisations de cette langue pour référer à elle-même, notamment pour Jean-Émile Gombert, l'un des plus grands linguistes au monde, pour Ferdinand de Saussure, linguiste suisse né à Genève le 26 novembre 1857, mort le 22 février 1913, qui est d'ailleurs considéré par certains comme le père fondateur des sciences. « La langue est non pas le langage ou la parole », mais « un fait social ». Il y a d'abord les langues maternelles, les premières langues que chaque être humain apprend dès son enfance, aux premiers mots prononcés, transmis par sa mère, une sorte de guide linguistique spécifique aux régions et ou pays de naissance « mère-patrie ». Puisque les études et l'apprentissage, selon plusieurs études réalisées dans le monde, particulièrement aux Etats-Unis d'Amérique, montrent que 80% des gens qui maîtrisent plusieurs langues, notamment les bilingues, sont plus cognitifs que d'autres, avec acquisition de connaissances et s'adapter facilement dans des situations, grâce aux capacités de nos cerveaux avec des fonctions supérieures de « manipuler et de stocker des informations ». Pour développer les capacités intellectuelles des enfants, notamment dans les écoles, l'enseignement d'une langue étrangère aux enfants leur permettra de s'habituer à en apprendre une deuxième, puis une

troisième, sans complexe, puisqu'ils ont dépassé cette peur d'apprentissage, une décision que notre gouvernement, particulièrement le ministère de l'Éducation nationale, doit prendre, pour le développement socio-linguistique dans notre pays, à savoir l'ouverture des écoles de langues spécialisées, la réhabilitation du système bilingue ou trilingue à nos élèves.

### VOYAGER, C'EST APPRENDRE PLUS QU'UNE LANGUE

Voyager dans le monde, c'est posséder en quelques sorte un passe-partout monde, selon l'écrivain Edmund de Waal. Et amoureux de la céramique et de la poterie, possédé par ce que l'on appelle « l'or blanc » et par des grands artistes et artisans contemporains. « Grâce aux langues, on est chez soi n'importe où ». Selon plusieurs études scientifiques sur la maîtrise de différentes langues étrangères, notamment l'étude « empirique » du journal scientifique « Annals of Neurology » sur les sujets âgés parlant une ou plusieurs langues étrangères « ont davantage de facultés cognitives (intelligence, faculté à lire, vivacité d'esprit), que les autres ». Flora Lewis. Auteure et journaliste américaine, « Étudier une autre langue consiste non seulement à apprendre d'autres mots pour désigner les mêmes choses, mais aussi à apprendre une autre façon de penser à ces choses », pour expliquer ça, ce n'est le fait de voyager et d'apprendre une langue, s'intéresser également à la culture, aux différentes traditions et votre vision sur les pays visités sera différente grâce à la maîtrise bien sûr de leur langue, afin de vivre en communauté et dans la tolérance. Dans le monde littéraire, les écrivains, les linguistes ou les hommes de lettres voyagent à travers les pays, non seulement pour apprendre des langues, mais utiliser cette langue comme outil de communication et à la recherche de nouvelles formes d'expression littéraire, la tradition littéraire à titre d'exemple, ce n'est pas unique-

ment une interprétation des textes mais comment arriver à transmettre d'une manière linguistique cette Science humaine comme la surnomme Jean-René Ladmiraal « La traductologie ». Les philosophes, par contre, ont une autre vision sur les langues, l'analyse, la critique scientifique et les études de la nature, comme la théorie de la connaissance « l'Épistémologie » qui en elle-même de la critique de méthodes, d'idées et ou les discours, notamment pour l'ecclésiastique John Wilkins, né le 14 février 1614 à Fawsley, mort le 19 novembre 1672 à Londres, celui qui incarne à la fois « l'apogée et le terme d'un mouvement linguistique, celui des langues universelles philosophiques » le premier qui présente la Lune comme un monde habitable qui abriterait peut-être des êtres vivants, les Sélénites, dans son premier ouvrage publié en 1638 sous le titre The discovery of a world in the moon (La découverte d'un monde dans la lune). L'écrivain romancier Gilles Barbedette a dit : « Lire c'est produire » et aujourd'hui lire ce n'est pas uniquement apprendre mais comprendre aussi, selon des approches cognitives, notamment par des chercheurs de psychologie cognitive psycholinguistique, « la capacité de lire repose sur des processus psycholinguistiques. La reconnaissance des mots et la compréhension des phrases ». La maîtrise des langues étrangères est un atout dans les développements technologique et scientifique, surtout dans le domaine de la médecine où tout est basé sur la maîtrise des langues étrangères, comme la langue anglaise, première langue vivante dans le monde, notamment dans les productions littéraires et scientifiques, et apporter plus d'informations, avec une certaine modification « syntaxique » tout en gardant le sens de l'information à transmettre. Il est très important aujourd'hui d'apprendre les langues étrangères, une meilleure façon de voir le monde autrement, d'améliorer sa tolérance envers les peuples et de mieux communiquer avec eux.

Par Idir Mehdaoui